

Aujourd'hui

A3 MÉTRO

Une quinzaine de personnes ont assisté au crime commis lundi dans le métro de Longueuil, mais personne n'a encore contacté la police.

A8 NAUFRAGE

Jusqu'à maintenant, 80 survivants seulement ont été localisés, sur les 500 passagers du traversier qui a fait naufrage lundi soir en Zambie.

C5 SIKHS

En l'espace de 24 heures, des séparatistes sikhs massacrent 74 personnes lors de deux embuscades tendues à des autocars en Inde.

D1 VENTES DE GARAGE

Le charme des petites ventes de week-end émane surtout de leurs bénéfices non monétaires et du plaisir qu'on peut en retirer.

G8 TCHERNOBYL

L'ex-directeur de la centrale nucléaire de Tchernobyl et ses cinq adjoints rejettent la plupart des accusations formulées contre eux.

Sommaire

Annonces classées.....	C6 à C8, E1 à E10, G2
Arts et spectacles informations..	B8, C1 à C3
horaires.....	A11, A12
Bandes dessinées.....	C8
Bridge.....	D6
Carrières et prof.....	B4 à B6
Décès, etc.....	E11
Economie.....	cahier C
Etes-vous observateur? ...	C6
Feuilleton.....	E1
Horoscope.....	C7
Le monde.....	C4, C5
Mots croisés.....	E5
-Mot mystère.....	E3
Ouoi faire aujourd'hui.....	A11
Television.....	C2
Vivre aujourd'hui	
Alim./ Consom.....	D1 à D5
TABLOÏD SPORTS	
Mots croisés.....	10

Le colonel North présumait que Reagan savait

JEAN-FRANÇOIS LISÉE
collaboration spéciale
WASHINGTON

Combatif, impénitent et parfois agressif, le témoin le plus attendu de l'irangate a dit hier qu'en bon soldat, il n'avait rien fait sans autorisation mais que, non, il n'avait jamais informé personnellement le président Reagan de ses activités.

«Je suis venu dire toute la vérité, le bon, le mauvais, le laid», a affirmé le lieutenant-colonel Oliver North, portant un uniforme des «Marines» orné de six rangées de décorations. Mais North témoignait contre sa volonté et malgré de multiples objections de dernière minute de son avocat.

L'avocat de la commission John Niels a ensuite posé la question historique: «Qu'est-ce que le président savait?», sur la question centrale du détournement de

fonds iraniens vers les *contras*. North a affirmé n'avoir «jamais abordé le sujet avec lui, il ne l'a jamais abordé avec moi». Il était cependant «convaincu que le président était tenu informé de ce que je faisais et, par le biais de mes supérieurs, approuvait.»

Les enquêteurs avaient jusqu'ici trouvé copie d'un document écrit par North décrivant le détournement de fonds. Le colonel a affirmé hier qu'il avait écrit «environ cinq» documents contenant cette informa-

tion, des documents qui devaient se rendre «en haut», jusqu'au président. A Niels qui lui demandait pourquoi seulement un document a été retrouvé, North a répondu, sans l'ombre d'un remords: «Je pense les avoir presque tous détruits. Est-ce que j'ai réussi?» Le colonel, ex-adjoint du conseiller du président pour la sécurité nationale, affirme avoir tenté de détruire depuis octobre 1986 tous les documents qu'il possédait sur des opérations secrètes parce

VOIR NORTH EN A 2

Libre-échange: les provinces sont inquiètes

DENIS LESSARD et MAURICE JANNARD
OTTAWA

À moins de trois mois de l'échéance pour la signature d'un traité commercial de libre-échange avec les États-Unis, les gouvernements provinciaux s'inquiètent de ce que le Canada semble faire trop de concessions aux Américains en obtenant trop peu en retour. Réunis hier soir dans la capitale fédérale, les premiers ministres des dix provinces avaient beaucoup de questions à poser au premier ministre Mulroney et de craintes à formuler.

Explosion d'un camion-citerne en RFA: sans doute 50 morts

Agence France-Presse
HERBORN, Allemagne de l'Ouest

La catastrophe qu'a provoquée hier soir l'accident suivi d'explosions d'un camion-citerne dans le centre de la petite ville de Herborn (22000 Habitants, à 50 km au nord de Francfort en RFA) a sans doute fait quelque 50 morts et plus de 30 blessés, selon les estimations de la police ouest-allemande.

Le camion dont les freins ont lâché transportait 36000 litres d'essence. Au sortir d'un tournant, il a percuté avec une incroyable violence un immeuble de plusieurs étages. Ce dernier abritait une pizzeria et un glacier où s'étaient réunies des dizaines de personnes, en majorité des jeunes gens. Leur nombre exact n'avait pas pu être déterminé aux premières heures de la matinée, aujourd'hui.

VOIR EXPLOSION EN A 2

Avant la rencontre, toutefois, le dirigeant fédéral ne paraissait pas autrement préoccupé. «L'atmosphère est bonne», a-t-il dit. «Il n'y a pas de pessimistes dans ce pays-ci.»

La réunion a eu lieu à l'édifice Langevin, situé juste en face du parlement, la même ou les onze chefs de gouvernement avaient ratifié, le 2 juin, l'accord du lac Meech. Brian Mulroney espérait sans doute que l'endroit serait de nouveau propice à un geste de conciliation nationale.

Le meeting a débuté à 17h et, tard hier soir, les onze dirigeants discutaient toujours.

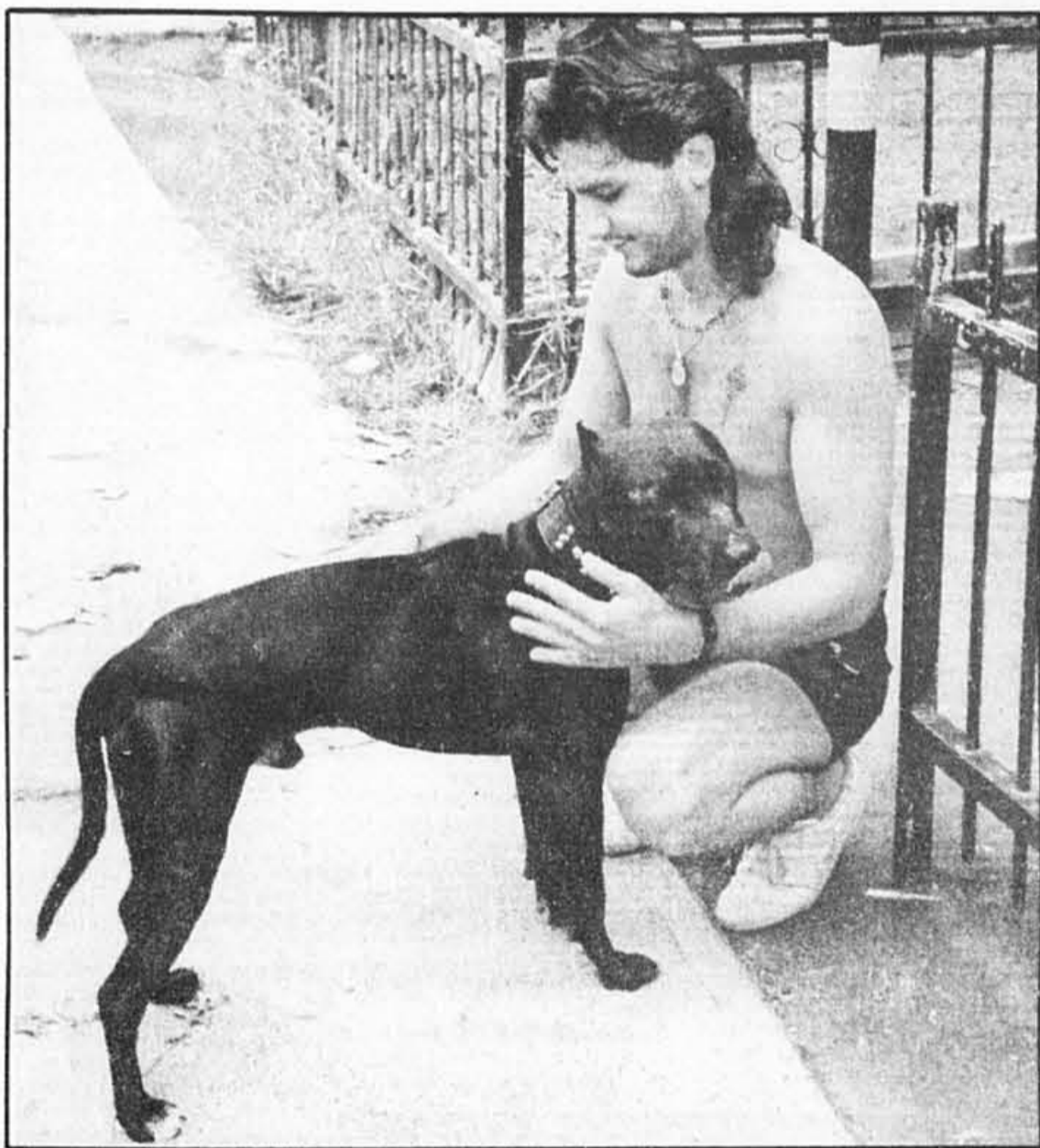
A son arrivée à l'édifice Langevin, le premier ministre du Québec, Robert Bourassa, a décrit aux journalistes ce qu'il attendait de la soirée: «On veut voir des choses concrètes», a-t-il dit. Parlant précisément de la question des investissements étrangers, il a souligné qu'il fallait des protections dans le secteur de la culture.

M. Bourassa croit toujours que le libre-échange peut être bon pour le Canada, mais pourvu que l'autre partie ne puisse imposer des sanctions à sa guise. «Sinon», a-t-il dit, parlant anglais, «nous aurons à décider si une telle entente en vaut la peine.»

Robert Bourassa a affirmé aussi

VOIR PROVINCES EN A 2

BG, UN «BON GARS»?



Le «pitbull» BG et son maître, Costa Sifakas

PHOTO JEAN GOUPLI, LA PRESSE

Son «pitbull» égorge un beagle mais il refuse de s'en débarrasser

ANDRÉ CÉDILOT

Encore une histoire de «pitbull»! Costa Sifakas, 27 ans, de Montréal, refuse de se séparer de son bull-terrier, même si celui-ci s'est attaqué à trois autres chiens en l'espace de quelques semaines. Sa dernière victime: un inoffensif petit beagle de deux mois.

M. Sifakas devra comparaître prochainement en Cour municipale, où on l'accusera d'avoir négligé de se procurer une licence et d'avoir laissé son chien errer sans laisse. Il est passible, dans chaque cas, d'une amende de \$100.

Lundi soir, profitant d'un moment d'inattention du couple, préoccupé par son déménagement,

le bull-terrier, BG, est sorti du logis et s'est jeté à la gorge du chiot, qui se promenait sur le trottoir avec son maître, dans Parc Extension, dans le nord-ouest de la ville.

«Le bull-terrier avait saisi mon chien dans ses mâchoires et ne le lâchait plus», raconte Spiro Vlahopoulos, 19 ans, encore tout ébranlé. «Des voisins eurent beau le frapper, rien n'y fit. Il est même retourné dans la maison en tenant mon pauvre chiot dans sa gueule. Il a fallu une quinzaine de minutes avant qu'il ne le laisse enfin tomber, sur l'ordre de son maître.»

Le jeune homme a déclaré que le propriétaire du bull-terrier s'était contenté de lui faire de sim-

VOIR PITBULL EN A 2

Montréal-Texas en poids lourd

L'homme et la machine

-1-



PAUL ROY
envoyé spécial
de La Presse
FINDLAY, Ohio

L'homme, c'est Gaetan Vachon. Aussi bien vous le dire tout de suite parce qu'on va passer les prochains jours avec lui. Il nous conduit au Texas. Non, c'est pas à la porte. Attention à la marche en montant, servez-vous de la barre chromée à gauche.

Drôle de sensation, n'est-ce pas? C'est la suspension à air sous votre siège. La hauteur s'ajuste avec le régulateur de pression en bas, à gauche. Tut, tut, pas trop haut, il faut pouvoir poser les pieds bien à plat à terre. Autrement, vous allez vous balancer toute la journée.

Et attention au mal de mer... Ah oui, Gaetan préférerait que vous ne fumiez pas. Autrement, il menace de vous piquer vos cigarettes: «Ça fait cinq ans que j'ai arrêté et je trouve encore ça dur», dit-il.

En arrière, c'est le dortoir. Chic, n'est-ce pas? C'est là qu'on dort ce soir. Gaetan en bas et nous en haut. Je lui ai dit que vous ne ronfliez pas.

Gaetan, «comme tous les Vachon», précise-t-il, est originaire de la Beauce. Il vit à Thetford Mines depuis 1959. La compagnie Gosselin Express, dont il tire les remorques depuis 19 ans, y loge aussi.

Sa spécialité, la longue distance: Floride, Californie, Midwest, Texas... En moyenne, 35 voyages de cinq à dix jours par année.

Après 32 ans (il en a 48), il n'a pas encore vu la fin d'une obsédante ligne blanche dont

VOIR POIDS LOURD EN A 2

Marie-Eve
MADONNA, COMPAREE
À LA DUFRESNE, ELLE
PASSE ENCORE. MAIS
ÇA PEUT PAS DURER
LONGTEMPS, ELLE A
DÉJÀ DES POCHESES
SOUS LES YEUX.

CET ÉTÉ JE VOYAGE COMME JE VEUX AVEC NOUVELLES FRONTIÈRES

NOUVELLES FRONTIÈRES

PARIS 349\$

A PARTIR DE

288-4800
800 EST.
DE MAISONNEUVE
(ANGLE ST-HUBERT)
(MÉTRO BERRI)
PERMIS DU QUÉBEC

VOY ALLER-RETOUR TOUS LES JOURS

SUITE DE LA UNE

NORTH

Le colonel North présumait que Reagan savait

qu'il savait devoir bientôt quitter son poste pour servir de bouc émissaire.

Niels lui a demandé s'il avait possédé d'autres documents encore plus compromettants pour le président et l'administration.

La première journée de témoignage de North aide considérablement la position du président, qui a d'ailleurs déclaré à un chroniqueur hier qu'il était «disculpé» par North.

Si cette nouvelle version est vraie, Poindexter devient le principal coupable dans l'affaire, puisqu'il a systématiquement omis de consulter le président sur un sujet d'importance capitale.

D'autres membres de l'administration sortent cependant amochés du témoignage de North et le président n'est pas complètement épargné.

Ronald Reagan a signé à la fin de 1985 un document qui autorisait l'initiative iranienne, la décrivant comme un échange d'armes contre des otages.

Edward Meese, ministre de la Justice, savait qu'en novembre 1985 Israël avait envoyé des missiles Hawk à l'Iran, avec l'autorisation de Washington.

Robert McFarlane, prédécesseur de Poindexter au poste de conseiller à la sécurité nationale, a affirmé à la Commission avoir systématiquement interdit à ses

subordonnés de solliciter des fonds privés ou étrangers pour les contras. North a déclaré hier qu'il n'avait «jamais entendu ces instructions».

Elliott Abrams, bras droit du secrétaire d'Etat George Shultz pour l'Amérique centrale, a affirmé à la Commission qu'il ignorait tout des activités pro-contras de North.

William Casey, le défunt directeur de la CIA, a donné à North le signal de la destruction de documents lorsqu'en octobre 1986 il lui a dit que «l'opération était en danger et qu'il fallait faire le ménage».

Avec une voix souvent éraillée, North a mêlé hier franchise et arguties, humour et colère. Avec un visage encore juvénile malgré des rides marquées et des cheveux grisonnants coupés au plus court.

Niels qui lui demandait de le croire sur parole au sujet du contenu d'un document, North a offert son plus large sourire en répondant: «Allez-vous me croire sur parole?»

Mais c'est encore contre sa volonté que North a rendu ces preuves et il a dit hier qu'il croyait avoir agi de façon à ce que «le Congrès ne voit pas un mot de toute cette affaire».

Sa mauvaise humeur s'est aussi tournée contre les membres de l'administration lorsqu'il a déclara-



Derrière ce pompier, les restes calcinés du camion-citerne dont la course folle et l'explosion en plein centre de la petite ville de Herborn, près de Francfort, ont fait hier au moins 30 morts et autant de blessés.

«Je n'ai pas tout fait tout seul. Beaucoup de gens pensent que j'étais hors de contrôle au conseil de sécurité. Ce n'est pas ce qu'ils disaient lorsque j'y travaillais. Je l'ai seulement entendu depuis que je suis parti.

North a déclaré en fin de journée que son seul regret a été de n'avoir pas pu lire sa déclaration d'ouverture, qu'il n'a pas déposée dans les délais légaux.

EXPLOSION

Explosion d'un camion-citerne en RFA: sans doute 50 morts

L'immeuble a été totalement détruit et une série d'explosions s'est produite à travers tout le quartier de la Westerwaldstrasse, la rue principale de la ville.

Des bulldozers et dix chiens dressés à la recherche d'éventuels survivants se sont alors mis au travail parmi les cendres refroidies, dans un univers ravagé où avaient régné des températures de plus de 1000 degrés.

Les quelque 600 pompiers venus de toute la Hesse ont entrepris la tâche macabre et patiente de rassembler dans des sacs en plastique les restes humains calcinés.

Toute la nuit, les radios ont répété les appels à la population de Herborn et de deux villages proches à ne pas fumer ni utiliser leurs commutateurs.

Les personnes habitant aux abords de la catastrophe ont été évacuées dans le cadre du plan catastrophe mis en place et qui a mobilisé toutes les polices, les pompiers et les armées de la région.

Horst Clemens, commerçant sur la Westerwaldstrasse face à la pizzeria dévastée, était aux premières loges de la tragédie.

celle du premier ministre de l'Ontario, David Peterson. Ce dernier s'est dit d'avis qu'il restait très peu de temps avant la signature d'un traité, et que le Canada était peut-être disposé à trop faire de concessions dans le but de conclure un accord coûte que coûte.

Le dirigeant ontarien estime que les Américains ont concédé peu de choses majeures jusqu'ici. «Je ne suis pas très heureux d'être assis ici et de toujours donner, donner, donner», a-t-il dit.

David Peterson a répété que le Pacte de l'automobile demeurerait la plus grande préoccupation de sa province. Il s'inquiète aussi du mandat plus large que le négociateur canadien, Simon Riesman, semble avoir obtenu du gouvernement fédéral.

Le chef libéral de l'Ontario n'endosse pas toutefois la suggestion de son collègue fédéral, John Turner, qui a demandé lundi qu'on mette fin aux discussions avec les Américains.

Un autre point important de la discussion d'hier a porté sur le mécanisme de règlement des disputes commerciales entre les deux pays dans un cadre de libre-échange.

Le premier ministre du Manitoba, Howard Pawley, a été le plus catégorique sur cette question: «Sans un mécanisme d'arbitrage obligatoire, l'accord n'aura aucune signification».

La ministre responsable du Commerce international, Pat Carney, assistait à la rencontre d'hier en sa qualité de présidente du sous-comité du cabinet qui s'occupe du commerce.

Avant d'entrer à l'édifice Langevin, les dix premiers ministres provinciaux ont dû traverser un groupe de 25 manifestants qui, au nom de diverses organisations, ont dit s'opposer au libre-échange.

«PITBULL» Son pitbull égorge un beagle mais il refuse de s'en débarrasser

Plus excuses, et qu'il se proposait de consulter un avocat pour lui intenter une poursuite civile.

PROVINCES

Libre-échange: les provinces sont inquietes

qu'une commission parlementaire sera mise sur pied en septembre pour entendre les points de vue du public sur ce dossier, qu'il qualifie de très important pour l'avenir économique du Canada et du Québec.

ment avec eux sans que BG devienne fou.

Pour lui, BG est un ami. Il n'a jamais pensé à l'entraîner sérieusement pour le faire obéir ou en faire un bon gardien.

Dans le voisinage, on est évidemment très inquiet. On craint surtout que BG ne s'en prenne un jour à un enfant.

Selon Cinthya Drummond, porte-parole de la Société protectrice des animaux, il est absolument nécessaire que les bull-terriers, des chiens extrêmement agressifs, soient dressés à l'obéissance dès leur plus jeune âge.

«Le bull-terrier n'est pas plus dangereux que les chiens d'autres races», affirme Mme Drummond. «Il doit sa mauvaise réputation à l'attitude des propriétaires, qui pensent surtout à en faire des chiens de garde et pour lesquels ces animaux représentent souvent un symbole de puissance.»

De son côté, la patrouille canine de la Ville de Montréal a demandé à un vétérinaire d'examiner la bête et de déterminer la façon dont elle est traitée, avant de décider s'il y a lieu d'enlever le chien à son maître.

Selon le responsable de ce service municipal, Michel Laframboise, cette mesure exceptionnelle n'est utilisée que deux ou trois fois par année. Elle ne s'applique pas seulement dans les cas de chiens dangereux; on sévit aussi lorsque l'animal est trop bruyant ou laisse à lui-même.

Bien que les bull-terriers soient sur la sellette depuis quelques mois, ils sont aussi aux États-Unis, les statistiques de la Ville de Montréal montrent que cette race n'est pas plus nuisible que d'autres. Sur les 368 cas de morsures enregistrés au cours des dix-huit derniers mois, 43 seulement ont été le fait de bull-terriers, tandis que 126 autres étaient l'oeuvre de bergers allemands.

En 1984, une étude a par ailleurs démontré que les épagneuls arrivaient en tête dans ce domaine en Amérique du Nord, et que personne ne demandait pourtant qu'on les élimine, fait remarquer Cynthia Drummond.

POIDS LOURD

L'homme et la machine

Un seul accident, en 1967, dont il n'aime pas parler, sauf pour dire qu'il n'était pas responsable.

On s'en va à Houston. Un peu plus loin, en fait. Gaétan m'a dit qu'il m'a demandé de ne pas le répéter au cas où il y aurait des concurrents parmi vous.

Gaétan ne sait pas encore ce qu'il va rapporter au Québec, ni quel jour il va recharger. «Ça pourrait être des produits chimiques, il s'en fait beaucoup dans le Golfe du Mexique.»

Nous, on ne court pas de risque: on va être à Houston dans quatre jours et on rentre à Montréal par avion le lendemain.

«Le Texas, il y en a qui peuvent faire ça en deux jours, à 20 heures et plus par jour, mais pas pendant 32 ans.»

Déjà, dit-il, que le métier est assez dur comme ça. «On a presque tous des problèmes de dos.»

Alors lui, il prend son temps. Son temps pour manger, son temps pour dormir. Et son temps pour jaser métier aux arrêts pour routiers. Jaser de camions surtout.

Parce que, explique-t-il, on ne passe pas tout ce temps sur la route sans aimer ça. «En 1978, j'ai vendu mon camion et je suis allé travailler comme contremaître chez Gosselin Express.

Petit, Gaétan Vachon est aussi légèrement voûté. Comme si, au fil des ans, il s'était moulé autour de son grand volant.

Son Kenworth T-600 Aerodyne à couchette double est flambant

neuf. Moins de 20000 kilomètres, parcourus en quelques semaines. Le dernier cri, avec une vingtaine de cadrons, autant de boutons, de manettes, système de son avec égalisateur de fréquences, CB, réfrigérateur, miroirs chauffants, transmission 15 vitesses... Il lui a coûté \$125000. Sans compter quelques petits extras.

Le tracteur à lui seul pèse 18500 livres. Et, dans tous les États américains, sauf le Michigan, l'ensemble tracteur-remorque-chargeur ne doit pas dépasser 80000 livres.

Au départ de Montréal, on pesait 80190 livres, en incluant le poids de Gaétan, le mien et celui de nos bagages.

Gaétan n'était pas inquiet: «Quand on va entrer aux États-Unis, à Detroit, on va avoir brûlé assez de fuel pour être descendu sous les 80000 livres.»

«Ça paraît pas mal, mais en bout d'année, s'il te reste \$25000 avant impôts...»

Partis de Montréal il y a un peu plus de 24 heures — nous avons dormi près de Belleville, à l'est de Toronto — nous avons traversé le Michigan et nous roulons en Ohio.

«Ça paraît pas mal, mais en bout d'année, s'il te reste \$25000 avant impôts...»

Vous, vous faites comme vous voulez. À demain.

CONTRATS

44 contrats totalisant \$2,5 millions ont échappé au contrôle de l'Assemblée

de \$1,8 million — octroyés entre le 2 octobre 1984 et le 12 décembre 1985, date du changement de gouvernement.

La plupart de ces contrats ont trait à des services de sécurité (Pinkerton, Barnes, Securibec, etc.) et à des services de «canti-nes» pour les prisons.

On y retrouve également le contrat litigieux, octroyé en août 1986 à la firme Prémar, dont le propriétaire est un ex-collègue de M. Latulippe.

«Ce qui a fait dire, hier, à un porte-parole de l'opposition péquiste, M. Charles Grenier, que «l'affaire Latulippe, c'est d'abord une question de contrat accordé à un ami, à même des fonds publics. Alors que la transmission des engagements financiers, en général, c'est un tout autre dossier.»

Evouant aussi la possibilité que d'autres ministères, depuis trois ans, ne se soient pas conformés à la directive du Conseil du trésor découlant de la réforme parlementaire, M. Grenier ajoute qu'à la rentrée d'automne, l'opposition péquiste fera en sorte que les présidents et vice-présidents des huit commissions parlementaires «exigent les véritables engagements financiers passés de tous les ministères du gouvernement.»

Du côté gouvernemental, Mme Lebel fait valoir que la seule divulgation publique de l'erreur administrative suffira à mettre un terme à la pratique.

«Le directeur de la comptabilité, dans chaque ministère, relève du ministre des Finances. C'est lui qui signe ces engagements financiers et qui envoie tous les exemplaires du contrat à la direction de l'administration du ministère.»

Rectificatif

Une erreur typographique dans un texte de la Presse Canadienne nous a fait écrire incorrectement, hier, le nom de Mme Suzanne Coallier, qui figure parmi les 46 nouveaux membres de l'Ordre du Canada.

RECOMMANDATIONS D'ARROSAGE

Les citoyens peuvent jouer un rôle important dans la réduction de consommation abusive d'eau potable et contribuer ainsi à minimiser toutes les difficultés reliées à de tels abus.

Table with 4 columns: MUNICIPALITES, ADRESSES, Paires, Impaires. Lists various municipalities and their corresponding irrigation recommendations.

Table with 4 columns: MUNICIPALITES, ADRESSES, Paires, Impaires. Continuation of the irrigation recommendations table.

LA MÉTÉO

Table with 3 columns: Québec, États-Unis, les capitales. Provides weather forecasts for various locations.

La Quotidienne Tirage d'hier à trois chiffres 531 à quatre chiffres 7782. Includes a barcode and the date Mercredi le 8 Juillet 1987.

27 000 étudiants ont relevé le Défi 87

HÉLÈNE TAINURIER

Plus de 27 000 étudiants québécois ont pu trouver un emploi cet été grâce au programme fédéral Défi 87. Avec un budget d'environ \$36 millions, soit sensiblement le même que l'an dernier, le gouvernement a toutefois subventionné près de 4 000 emplois de plus.

D'après le bureau de Montréal d'Emploi et Immigration Canada, cette augmentation s'explique du fait que le nombre d'emplois alloués au secteur privé, qui coûtent moins cher au gouvernement, a été augmenté au détriment de ceux réservés aux organismes sans but lucratif.

Un emploi créé dans le secteur des organismes sans but lucratif entraîne en effet des dépenses supplémentaires, pouvant aller jusqu'à \$74 chaque semaine par étudiant. Ce volet du programme, « Expérience d'été — expérience de travail », s'adresse également aux organismes publics.

Même si l'on a obtenu de meilleurs résultats cette année avec Défi 87 avec l'aide de l'entreprise privée, a-t-on réellement créé plus d'emplois?

L'année dernière, les représentants de centaines d'organismes sans but lucratif estimaient que le gouvernement ne pouvait pas réellement parler de création d'emplois d'été dans le secteur privé, puisqu'il n'y subventionne qu'une partie du salaire des étudiants. Par contre, dans celui des organismes sans but lucratif, il défraye la totalité des salaires, plafonnés au salaire minimum.

Ils s'étaient également plaints de la réduction du nombre d'emplois générés dans ce secteur. Ils avaient du priver la population de plusieurs services, faute de main-d'œuvre.

Cet été, plus de 11 000 étudiants ont pu profiter d'un emploi au sein des entreprises privées, 8 000 parmi les organismes publics et un nombre équivalent dans le secteur des organismes sans but lucratif.

Si le gouvernement a réussi à dépasser son objectif de près de 3 000 emplois, il a toutefois été contraint de refuser la moitié des demandes des employeurs. Pour répondre à ces besoins, le ministère aurait dû obtenir des crédits de \$113 millions, au lieu des \$36 millions qui lui ont été accordés.

Selon le bureau d'Emploi et Immigration, il est encore trop tôt pour dénombrer le nombre d'emplois engendrés par les autres volets du programme.

Au tour des clubs Kiwanis d'accepter les femmes

d'après United Press International WASHINGTON

Les délégués au congrès international des clubs Kiwanis se sont prononcés hier à 80 p. cent en faveur d'une motion autorisant les femmes à accéder à cet organisme, fondé il y a 72 ans.

Déjà, la semaine dernière, le club Lions International s'était prononcé en faveur de l'admission des femmes.

« Je pense que nous nous apercevons très bientôt que les femmes sont un atout pour notre organisation, a déclaré Frank Di Noto, président de Kiwanis International. Cette décision nous permettra d'accroître la qualité de nos services, car nous pourrions désormais y consacrer toutes nos énergies, au lieu de les gaspiller à des problèmes d'ordre juridique. »

Pour Eleanor Smeal, présidente de l'Organisation nationale des femmes, la décision prise par les délégués sonne le glas des organismes économiques réservés aux hommes.

Kiwanis compte 315 000 membres répartis au sein de 8 200 clubs, dont 6 900 se trouvent aux États-Unis.

Lors de son congrès de l'an dernier, tenu à Houston, 47 p. cent des délégués avaient approuvé l'amendement. L'année précédente, à Toronto, cette proposition n'avait été que de 23 pour cent.

Jeune homme poignardé dans le métro sous les yeux de quinze personnes, toutes introuvables depuis!

MARTHA GAGNON

Est-il possible qu'une quinzaine de personnes assistent sans rien faire au spectacle horrifiant d'un homme que l'on poignarde dans un wagon de métro?

Cette histoire s'est pourtant produite lundi soir, à Montréal. Non seulement personne n'est intervenu pour défendre la victime, mais tous ont quitté rapidement les lieux, de sorte que la police cherche désespérément des témoins.

Cette attitude passive, bien que révoltante pour plusieurs, est fréquente lorsqu'il s'agit de crimes graves. « C'est souvent comme cela; les gens ne veulent pas avoir d'embêtements. Ils craignent surtout de devoir témoigner en cour. C'est pourquoi ils choisissent de ne rien voir et de ne rien faire », explique le lieutenant-détective Jean-François Martin, de la police de la CUM.

Geste gratuit

La victime, un jeune homme de 24 ans dont l'identité n'a pas été révélée, reposait dans un état stable, à l'hôpital Charles-Lemoyne, hier. Selon le médecin, c'est une chance qu'il soit en vie. La lame du couteau est passée très près du cœur.

Le drame est survenu à 20 h 25, lundi, dans un wagon de métro durant le trajet entre l'île Sainte-Hélène et la station Longueuil. L'homme aurait été poignardé juste comme il s'appretait à fouiller dans un sac laissé sur une banquette.

Un individu, suivi d'un autre, s'est soudainement précipité sur lui pour le poignarder. Il n'aurait pas eu le temps de réagir. Les autres passagers sont restés paralysés. La victime n'avait jamais vu ses agresseurs auparavant. À première vue, il semble que ce soit un geste gratuit.

C'est la version qu'a recueillie le sergent Jean Roger qui a été autorisé à questionner la victime sur son lit d'hôpital, hier après-midi. Il est toujours à la recherche des témoins qui ont assisté au drame.

Lui non plus, il n'est pas surpris de voir que les gens n'ont rien fait pour aider la victime et retenir les agresseurs. « C'est le même phénomène qui se produit lors d'un accident de la circulation. Très peu d'automobilistes s'arrêtent pour porter secours aux personnes sur le bord de la route. Ils filent leur chemin sans se soucier d'autrui ».

Les réactions devant un tel événement sont habituellement la surprise, la peur et la paralysie. On pense d'abord à sauver sa

peau. « Il y a deux ans, à l'île Sainte-Hélène, des témoins sont restés impassibles quand un individu a attaqué trois personnes l'une après l'autre ».

Réglementation

Cette affaire ramène encore sur le tapis l'absence d'une réglementation ferme sur le port du couteau. Une mode chez les jeunes, fortement inspirée par le film *Rambo*, qui persiste.

Bien que le Code criminel défend l'utilisation de certaines armes, il est possible de se promener avec un couteau attaché à sa ceinture dans un étui. Les policiers peuvent intervenir seulement lorsque l'arme est dissimulée ou prohibée. Ils doivent alors démontrer que l'individu avait l'intention de l'utiliser dans un dessein dangereux.

« On ne peut pas faire grand chose contre ces fameux couteaux; tous les jeunes en ont. Allez vous promener sur la rue Saint-Denis, dit le lieutenant Martin. Si seulement, on pouvait modifier les dispositions du Code criminel ou adopter une réglementation sévère ».

Me Jules Allard, du service du contentieux, à la Ville de Montréal, affirme que

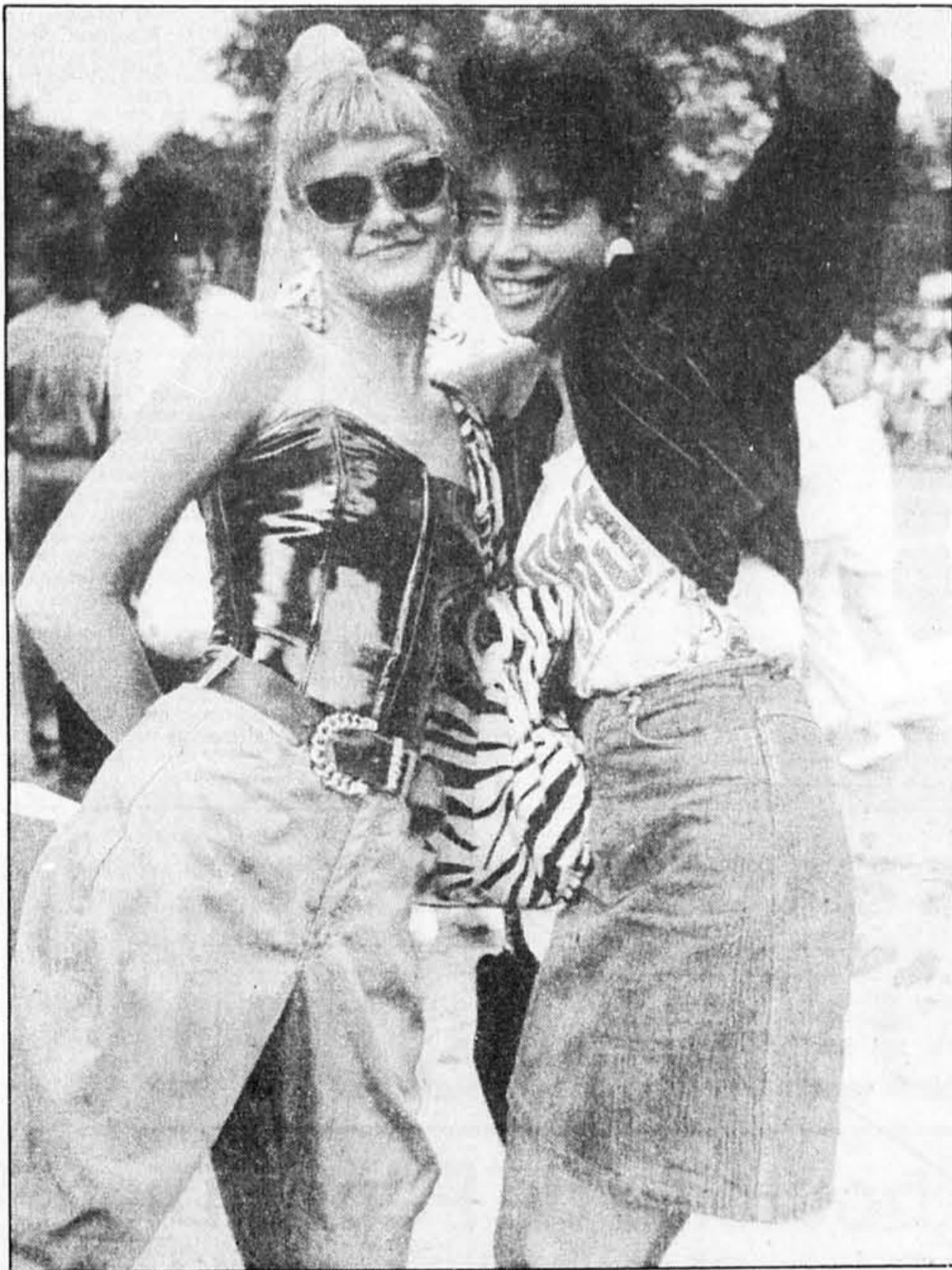
ce n'est pas une responsabilité municipale. Au ministère de la Justice, on répond que le port du couteau n'a jamais fait l'objet de discussion.

Quant aux agents de sécurité du métro, ils n'ont aucune directive à ce sujet. « On ne peut rien faire », rétorque l'un d'eux.

Responsable de la sécurité au Forum, Bob Leblanc a trouvé une façon de prévenir la violence. Avant chaque spectacle, les agents de sécurité essaient de repérer les jeunes qui portent des couteaux. Ils doivent laisser leur « joujou » à l'entrée, sinon le billet leur sera remboursé et ils retourneront chez-eux. Les bouteilles et même les casques protecteurs pour motocyclistes ne sont pas autorisés.

« Cette mesure préventive donne de bons résultats. Il y a de moins en moins de jeunes qui se présentent avec des couteaux. Ils savent qu'ils seront refusés ».

La police demandent aux personnes qui se trouvaient dans le wagon du métro de communiquer avec elle pour retrouver les suspects. L'homme au couteau aurait les cheveux longs aux épaules et porterait un chandail sur lequel apparaît une inscription Haley Davidson avec l'aigle. Il aurait des tatouages sur les bras.



Plus d'une Madonna encore au rendez-vous

L'atmosphère était encore à l'extravagance hier soir près du Forum, où la chanteuse Madonna donnait son dernier spectacle à Montréal. Comme la veille, plusieurs jeunes filles s'étaient déguisées en Madonna, ne ménageant pas sur les effets de cuirette dans certains cas. Ici, Halina Wolczecki a pris la pause en compagnie de sa copine Stella Saul. Par ailleurs, le marché noir des billets et la vente de souvenirs sans permis semblaient fonctionner aussi rondement que la veille; trois vendeurs sans permis ont été arrêtés près du Forum hier soir. PHOTO DENIS COURVILLE, La Presse

Pas facile de faire respecter le Code de la route par les cyclistes

ALAIN FRANÇOIS BRUNEL

En mai dernier alors que les policiers de la CUM ont accordé une attention toute spéciale aux cyclistes au cours de la première opération de sensibilisation déployée sur l'ensemble du territoire de la Communauté urbaine, il y a eu... 93 accidents de plus qu'en mai 1986. Même si les cyclistes sont régis par le Code de la route, les policiers n'ont pas la tâche facile lorsqu'ils doivent le faire appliquer.

Au printemps, on a donc distribué généreusement billets d'infraction et avertissements aux nombreux contrevenants. Mais depuis la fin de « L'Opération cycliste », le 31 mai, l'ardeur s'est affaiblie et selon certains policiers, l'application des règlements du code aux cyclistes pose des problèmes d'identification puisqu'aucun permis de conduire n'est requis dans leur cas.

Le témoignage d'un agent de la paix, recueilli par *La Presse*, indique qu'un cycliste en infraction doit simplement s'identifier et communiquer l'adresse de son domicile légal. « Il peut me fournir n'importe quel nom, je n'ai aucun moyen de vérifier l'exactitude de ses dires », a-t-il dit. Il n'a d'ailleurs jamais distribué de contraventions à des cyclistes et n'a pas l'intention de le faire.

Cette information est corroborée par Me Rosaire Vallières, Procureur chef responsable du droit pénal au ministère de la Justice. « Un policier qui n'a pas de motifs raisonnables de douter de l'identité déclarée par un cycliste en infraction doit se satisfaire de ses nom et adresse pour donner la contravention », a-t-il souligné. L'alternative serait, selon lui, la carte d'identité obligatoire.

Mais un citoyen qui refuserait d'obtempérer peut être amené au poste et répondre d'une inculpation d'entrave à un agent de la paix prévue au Code criminel.

Un sergent d'un poste du centre-ville a affirmé qu'il y a tellement de bicyclettes en circulation qu'il faudrait, pour s'acquitter convenablement de cette tâche, lui affecter le tiers de son personnel. Or il aurait d'autres chats à fouetter.

L'agent Denis Lemieux, conseiller en circulation à la police de la CUM, voit les choses autrement. Il estime que les difficultés liées à l'identification ne sont pas majeures. « L'Opération cycliste » du mois de mai s'est soldée par 1 596 contraventions pour des infractions en mouvement, 1 070 billets d'avertissement, 1 610 avis verbaux et 390 avis aux parents des jeunes de moins de 14 ans. Règle générale, les avertissements ont été distribués aux mineurs et les contraventions aux majeurs. Aucun refus de s'identifier n'a été relevé.

Les infractions les plus nombreuses concernaient le non respect des feux rouges et des signaux d'arrêt et le refus de se conformer à l'obligation de circuler à l'extrême droite de la chaussée. Les policiers s'habitueront avec le temps, selon l'agent Lemieux, à intervenir plus régulièrement.

Accidents

Malgré la « campagne de mai » on n'a pas réussi à diminuer le nombre d'accidents impliquant des cyclistes. Alors qu'on en avait relevé 315 pour le mois de mai 86, on en dénombrait 408 pour la période



PHOTO MICHEL GRAVEL, La Presse

Il y a de plus en plus de bicyclettes dans les rues de Montréal et de plus en plus de problèmes pour faire appliquer le code de la route.

équivalente cette année. Il y aurait 1 million de bicyclettes sur le territoire de la CUM. À titre de comparaison, 5 219 accidents de voiture ont été enregistrés en mai 87.

La fondatrice et coordonnatrice du Monde à bicyclette, Mme Claire Morrissette, ne souhaite pas que les policiers appliquent les règlements plus sévèrement. Elle avoue enfreindre régulièrement certaines interdictions « qui ne sont pas conçues en fonction des caractéristiques des vélos mais plutôt à partir d'une vision « automobile » des choses ».

Mme Morrissette donne l'exemple de l'obligation de rouler à l'extrême droite et de l'interdiction de conduire entre deux files de véhicules circulant sur des voies contiguës. « Quand une rangée d'autos tourne à droite, on est forcé de quitter l'extrême droite et de se placer entre les deux files pour ne pas se faire coincer, dit-elle. L'indiscipline diminuerait énormément, ajoutet-elle, si les cyclistes sentaient qu'ils avaient leur place sur la route. En général, les cyclistes sont les premiers intéressés à mesurer la teneur du danger, puisqu'ils sont les principaux menacés. »

Une batterie d'experts témoignent au procès des permanents de la CSN

ANDRÉ PEPIN
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Trois des quatre permanents de la CSN accusés d'avoir commis ou comploté en vue de commettre des actes criminels contre les établissements de Raymond Malenfant subissent depuis hier leur enquête préliminaire à Québec.

Les actes criminels reprochés ont été commis à une auberge de Chicoutimi et des complots avaient été tramés, selon les accusations, pour causer des dommages dans d'autres établissements de la province appartenant à M. Malenfant, dont le Manoir Richelieu de Pointe-au-Pic où un conflit dure depuis 19 mois.

Gardés emprisonnés depuis leur arrestation le 3 juin dernier, Arsène Henry et Gérard Thériault sont apparus devant le tribunal menottés, tandis que leur collègue René Tardif qui jouit d'une liberté sous condition peut assister à l'enquête depuis la salle d'audience.

Le quatrième accusé dans cette affaire, le permanent Guy Boisvert, subira vraisemblablement son enquête dès demain; il demeure entre-temps incarcéré.

Quant aux frères Marc-André et Richard Boivin, qui ont déjà plaidé coupable à des accusations criminelles, on ne les a pas vus hier au palais de justice de Québec.

Cette étape judiciaire, qui vise à établir et communiquer des éléments de preuve, a tout de suite été frappée d'une ordonnance de non-publication par le juge Maurice Langlois. Il est donc strictement interdit aux médias de rapporter le contenu des témoignages entendus hier et qui pourraient se poursuivre le reste de la semaine. Le juge Langlois devra déterminer si la preuve communiquée est suffisante pour la tenue d'un procès.

La première journée de l'enquête a été consacrée aux témoignages d'une batterie d'experts en balistique et explosifs. Des policiers enquêteurs ont également défilé, de même qu'un représentant de M. Malenfant à Chicoutimi, un concierge de restaurant et un concessionnaire qui loue un espace dans une auberge Universel.

À la lumière d'un témoignage, une modification mineure a été apportée aux accusations qui pèsent contre Arsène Henry. Il n'est plus accusé de possession de dynamite, mais de matières explosives.

Les témoignages sont longs, laborieux, souvent répétitifs puisqu'il s'agit d'une preuve technique.

C'est cependant dans une atmosphère très sereine que se poursuivent les débats. Les accusés menottés échanget des regards amicaux avec les membres de leurs familles qui remplissent la salle. Hier, quelque 150 personnes ont assisté à l'enquête. Un des accusés, Arsène Henry, paraît tendu, physiquement fatigué.

Dans la salle, on note la présence de plusieurs anciens travailleurs du Manoir Richelieu, dont la présidente du syndicat CSN, Mme Louise Pilote. Cette présence se fait toutefois très discrète.

Interrogée par *La Presse*, Mme Pilote a déclaré que malgré le long conflit qui touche son syndicat, il n'aurait pas question d'abandonner la partie. « Nous allons nous battre le temps qu'il faudra contre Raymond Malenfant », a-t-elle dit.

Dans les couloirs du palais de justice de Québec, parmi la foule intéressée à l'enquête, on spéculait beaucoup sur le véritable rôle qu'a joué Marc-André Boivin à la CSN au cours des dernières années.

L'enquête se poursuit ce matin. La Couronne est représentée par Me Georges Letendre, tandis que Mes Claude Mélançon, Carol Saint-Cyr et Jacques Larochelle représentent les accusés.

La plupart des enfants survivent à une greffe cardiaque

Des statistiques méconnues sont citées à un congrès de pédiatres qui se tient à Montréal

LA LEVESQUE
de la Presse Canadienne

dose est ajustée à l'enfant, et non universelle.
A cet hôpital montréalais, 24

enfants ont été référés pour greffe cardiaque. Mais, à cause des critères de sélection très sévères, on

n'en a accepté que neuf. Trois sont décédés avant qu'on obtienne un cœur compatible.

L'équipe de chirurgiens a pu compléter deux transplantations sur des enfants. Les deux enfants «vont très bien», estime le Dr Chartrand.

■ Au cours des récentes années, de par le monde, 207 enfants ont subi une transplantation cardiaque. Les résultats sont prometteurs: la grande majorité d'entre eux survivent à la greffe.

Le Dr Claude Chartrand, du département de chirurgie cardiovasculaire de l'hôpital Sainte-Justine à Montréal, a exposé, hier, les résultats de ses recherches devant les congressistes de l'Association des pédiatres de langue française et de la Société canadienne de pédiatrie.

Le Dr Chartrand a dévoilé ces statistiques méconnues. Il y a eu de fait 213 transplantations chez 207 enfants de 0 à 19 ans. Pour six d'entre eux, il s'agissait de retransplantations cardiaques.

Au total, il y a eu 4,205 greffes cardiaques dans le monde. Les enfants constituent environ 5 pour cent de la clientèle des greffes.

La proportion de fillettes était de 38 pour cent, ce qui est considérablement plus élevé que la proportion de femmes lors de transplantations sur des adultes (11 pour cent de femmes contre 89 pour cent d'hommes).

Ces enfants ont été opérés pour causes de malformations congénitales ou de cardiomyopathie.

Meilleures chances de survie

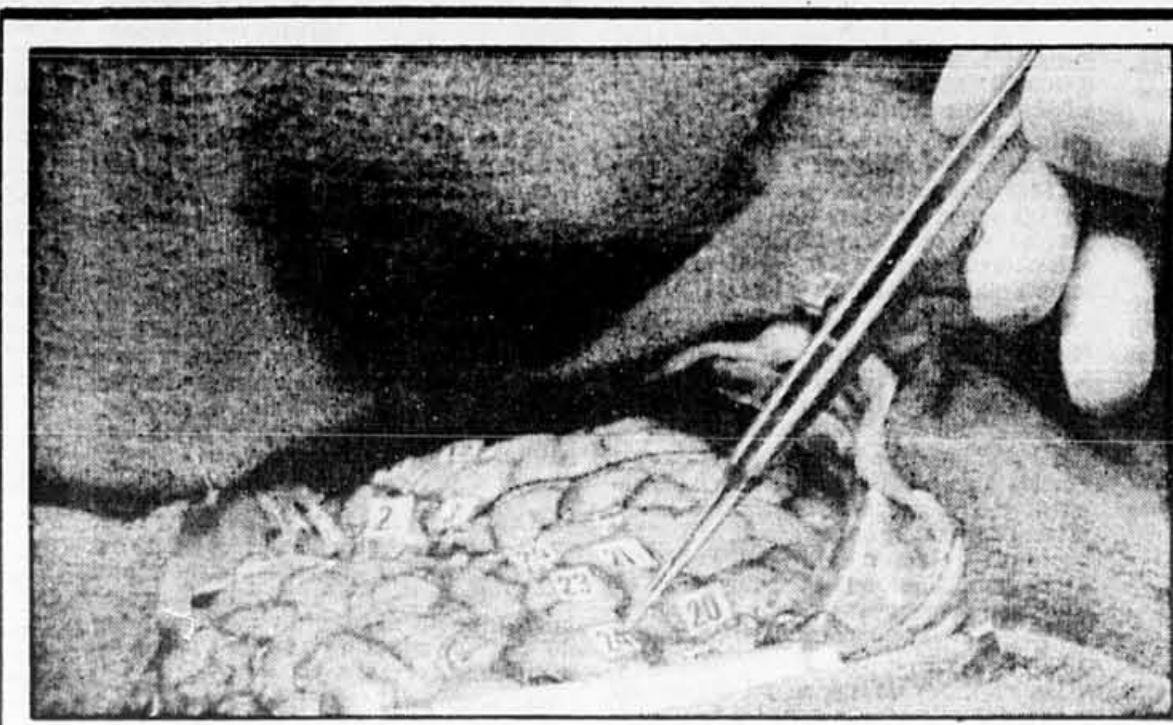
Les chances de survie augmentent avec l'âge de l'enfant. Les trois quarts des enfants ayant subi une transplantation âgés de plus de 11 ans ont survécu plus d'un an après la délicate intervention chirurgicale.

Généralement, ces sujets un peu plus âgés étaient opérés pour maladie cardiaque, et non pour malformation congénitale. Lorsqu'il y a malformation, en effet, l'enfant doit être opéré plus jeune.

De par le monde, les chirurgiens cardiaques ont même transplanté un cœur sur 10 enfants âgés de 0 à 1 an.

Avec la découverte de la cyclosporine, qui aide à empêcher le rejet de la greffe, le taux de réussite a considérablement augmenté.

Aujourd'hui, à Sainte-Justine, les chirurgiens en sont venus à une thérapie anti-rejet plus complexe et encore plus efficace: une combinaison de la cyclosporine et de deux autres médicaments. La



Dans certains cas d'épilepsie grave chez l'enfant, une opération au cerveau donne, 13 fois sur 15, des résultats encourageants.

PHOTO UPI

La chirurgie au secours des enfants aux prises avec l'épilepsie grave

Presse Canadienne

■ Une très complexe intervention chirurgicale au cerveau a permis d'améliorer grandement la santé de 13 enfants atteints d'épilepsie grave. Le nombre et la gravité des crises ont diminué et l'âge mental de ces enfants s'est accru, dans la majorité des cas.

Hier, au congrès de l'Association des pédiatres de langue française, le Dr Guy Geoffroy, du service de neurochirurgie de l'hôpital Sainte-Justine, à Montréal, a décrit l'intervention, qui consiste à pratiquer une section dans le corps calleux du cerveau. Le corps calleux est une substance qui réunit les deux hémisphères cérébraux.

L'intervention n'est tentée que sur les cas extrêmement graves d'épilepsie, lorsque les crises sont multiples, généralisées, que l'enfant a des décharges électriques des deux côtés du cerveau avec prédominance d'un hémisphère et que le foyer de son épilepsie est situé dans la région fronto-centrale.

Du mieux, 13 fois sur 15

Le Dr Geoffroy a étudié en profondeur 15 cas d'enfants opérés entre octobre 1978 et avril 1983. Ces enfants étaient âgés de 3 à 16 ans. Tous faisaient des crises, convulsives ou non, d'un mi-

nimum de 3 par semaine à 35 crises par jour.

Les résultats sont surprenants: 13 d'entre eux ont connu une amélioration de leur épilepsie.

La gravité des crises et leur fréquence a diminué, parfois de 50 pour cent. Dans certains cas, l'âge mental a grimpé, les capacités motrices se sont améliorées, ainsi que le comportement social de l'enfant.

Le Dr Geoffroy cite le cas extrême d'une fillette qui faisait une crise d'épilepsie aux 5 minutes. L'intervention a réduit la fréquence à une crise par année. Un autre cas de quatre crises d'épilepsie par jour est passé à trois crises par mois. De plus, les crises sont devenues strictement nocturnes.

Une enfant a amélioré son âge mental de 4 ans et demi à 6 ans et demi et un autre de 3 ans et demi à six ans et demi. L'un d'entre eux a appris à écrire et à compter depuis l'intervention au cerveau.

Des 15 enfants étudiés, 10 ont connu une amélioration «remarquable ou notable» (diminution du nombre de crises d'au moins 50 pour cent). Trois ont connu une légère amélioration. Dans les deux autres cas, l'état de santé n'a pas changé. Aucun enfant n'a vu sa santé détériorée par l'intervention au cerveau.

La première transplantation cardiaque sur un enfant a eu lieu il y a 10 ans. Depuis 3 ou 4 ans, ces interventions ont repris avec un peu plus de régularité.

L'intervention n'est tentée sur un enfant que lorsqu'il y a cardiomyopathie très grave, insiste le Dr Chartrand. Dans ces cas, sans transplantation, l'espérance de vie de l'enfant oscillerait autour de 4 mois.

Malgré sa complexité et les innombrables précautions à prendre, la transplantation cardiaque sur un enfant vaut la peine. «Ces enfants vont à l'école, s'adaptent bien sur le plan psycho-social et ont une capacité physique remarquable», résume le Dr Chartrand.

Transplantation du foie

Deux autres spécialistes sont venus expliciter deux autres types de transplantation chez l'enfant: celle du foie et de la moelle.

Le Dr Hervé Blanchard, du département de chirurgie de l'hôpital Sainte-Justine à Montréal, a explicité la complexité d'une transplantation du foie. L'enfant subissant une transplantation est anesthésié de 12 à 14 heures.

Les donneurs potentiels sont extrêmement rares, compte tenu des exigences de compatibilité de poids et de grandeur, entre autres. Surviennent aussi souvent des problèmes d'hypertension artérielle, d'hémorragie ou d'insuffisance rénale, à la suite d'une transplantation du foie.

Le «récepteur» doit être minutieusement surveillé dans les jours et les semaines qui suivent. Les chirurgiens recommandent une biopsie immédiatement après la revascularisation du foie, puis une autre biopsie après la 1e et la 2e semaines, et d'autres après le 1er, 3e, 6e et 12e mois, puis chaque année subséquente et lorsque nécessaire.

Après une transplantation du foie, le taux de survie à 1 an et à 5 ans est de 75 pour cent depuis 1980. De 1963 à 1980, avant que la technique ne soit perfectionnée, le taux de survie à 1 an était de 40 pour cent et celui à 5 ans de 22 pour cent.

Dyslexie plus fréquente dans les pays bilingues?

Presse Canadienne

■ La dyslexie serait plus courante dans les pays bilingues.

C'est ce qu'a soutenu le Dr Jean-Jacques Francfort, de l'Université des sciences humaines, de Strasbourg, en France, lors du congrès de l'Association des pédiatres de langue française.

Le Dr Francfort cite les cas de Jacques Brel, d'Einstein, de l'auteur de contes d'Andersen et du fils de Napoléon III, empereur des Français.

La dyslexie spécifique est «particulièrement fréquente dans les pays où règne le bilinguisme», soutient-il, bien que l'on ne sache pas précisément pourquoi.

Ce type de dyslexie spécifique est diagnostiqué par des signes cliniques et des tests leximétriques.

Le spécialiste s'est penché sur le cas de l'Alsace. A Strasbourg, par exemple, les demandes de soins orthophoniques augmentent de 20 pour cent par an et doublent tous les cinq ans.

Une équipe du département de pédiatrie de l'hôpital Sainte-Justine s'est à son tour penché sur une affection qui reste encore mystérieuse, soit un type de torticolis qui afflige les nourrissons.

Le torticolis paroxystique a frappé 35 enfants à ce jour, à compter de l'âge de 3 semaines. Il se manifeste par une inclinaison soudaine ou progressive de la tête du nourrisson, vers la droite ou la gauche, et ce pour une période de 45 minutes à 8 jours.

Entre chaque épisode de torticolis, neuf enfants continuaient de maintenir la tête inclinée. Trois enfants présentent même des retards dans l'apprentissage de la marche.

Pour les médecins, ce type de torticolis reste «une curiosité».

Des prix à tout casser chez



Achetez une bouteille de Pepsi, Diet Pepsi, Diet 7UP ou 7UP, format 2 litres, à un prix sensationnel.

Faites votre choix!

Prix :
1,29\$
(Dépôt en sus)



Cette offre est disponible dans la région de Montréal métropolitain seulement du 8 juillet au 25 juillet inclusivement.

Voyez notre étalage en magasin.

"Pepsi", "Pepsi-Cola", "Diet Pepsi" et "Diet Pepsi-Cola" sont des marques déposées de PepsiCo, Inc. "Seven-Up", "7UP", "Diet Seven-Up" et "Diet 7UP" sont des marques déposées de Pepsi-Cola Canada Ltd.

Les 250 employés au sol de Quebecair menacent de faire grève à minuit ce soir

Presse Canadienne
QUÉBEC

■ A moins d'un revirement inattendu, les 250 employés au sol de Quebecair, membres de l'Association internationale des machinistes, feront la grève à minuit ce soir.

« Nous n'avons pas d'autre choix, si la compagnie impose ses nouvelles conditions de travail à minuit, comme elle nous a menacé de le faire, a expliqué, hier, le porte-parole syndical, M. Henri Lemelin.

Le porte-parole de la compagnie affirme de son côté être disponible pour une rencontre aujourd'hui, en présence du médiateur M. Roland Doucet, mais curieusement, la partie syndicale n'avait pas été mise au courant de ce projet en fin de journée, hier.

« Nous attendons toujours une contre-proposition du syndicat à nos offres du mois de février, affirme le vice-président aux communications, M. Guy Sarrasin. S'il y a grève, ce n'est pas dans l'intention de la compagnie de

décréter un lock-out. « Mais nous le ferons si nécessaire, si nous ne pouvons assurer un service adéquat », a-t-il ajouté.

Du côté syndical, on ne doute pas un instant que Quebecair entend forcer ses employés à faire la grève, une situation que la compagnie s'est préparée depuis longtemps à affronter par l'embauche d'employés supplémentaires prêts à prendre la relève.

Le syndicat craint en outre que la direction de Quebecair souhaite à moyen terme fermer la compagnie pour laisser toute la place à Nordair Métro, l'autre transporteur appartenant aux mêmes propriétaires, en faisant porter l'odieux de cette décision aux syndiqués.

Comme elle le fait avec toutes ses catégories d'employés, la compagnie demande des concessions importantes à ses employés au sol, concessions que la partie syndicale évalue à 30 p. cent ou \$2 millions sur une masse salariale totale de \$7,6 millions.

Du côté patronal, on estime plutôt à 7 p. cent les estimations

des employés, mais on admet également que les concessions peuvent être plus moins importantes selon les cas.

A part une réduction des salaires de 7 p. cent, Quebecair veut réduire les heures garanties dont profitent les employés, de même que les vacances et les congés de maladie.

« Nous ne sommes plus capables de supporter des salaires qui sont de 14 à 37 p. cent plus élevés que chez un transporteur régional comme Air Ontario, et deux fois plus que chez plusieurs autres », a souligné le porte-parole du transporteur.

Les 58 pilotes de Quebecair ont difficilement accepté vendredi un nouveau contrat de travail contenant des concessions de 30 p. cent et notamment la baisse de \$90 000 à \$67 000 le salaire maximum de cette catégorie d'employés. L'entente, qui a été ratifiée à 56 p. cent seulement, a fait dire à un pilote: « On vient de faire reculer l'aviation au Québec de 20 ans.

En plus des employés au sol, Quebecair négocie actuellement

avec ses 50 agents de bord qui eux, n'ont pas encore acquis le droit de grève. Le rapport du médiateur nommé au dossier est attendu d'un jour à l'autre. Enfin, le contrat de travail des employés de bureau expirera plus tard cette année.

Quebecair a été vendue par le gouvernement québécois en août dernier, pour une somme d'abord estimée à \$10 millions mais qui sera inférieure à ce montant, à cause de la sous-évaluation du déficit de la compagnie aérienne, selon la version officielle du ministère des Transports.

En l'absence pour maladie du ministre des Transports, son chef de cabinet a rencontré, hier soir, la direction de CP Air qui avait pris des engagements envers les employés de Quebecair mis à pied par ses nouveaux propriétaires.

Même si l'objectif du ministre est d'obtenir le respect des engagements de CP Air avant d'officialiser la transaction, ce dernier a déjà indiqué qu'à défaut, la vente serait quand même conclue.



Le financier William Player

PHOTO PC

Financier torontois condamné à 15 ans de prison pour une fraude de \$152 millions

d'après Canadian Press
TORONTO

■ Le financier William Player, impliqué dans l'une des plus gigantesques supercherries jamais commises au Canada, a été condamné hier à 15 ans de prison, après s'être reconnu coupable sous 35 accusations de fraude portant sur des transactions immobilières.

Arrêté en novembre dernier en Floride, Player, qui est âgé de 40 ans, avait été ramené six mois plus tard au Canada et accusé d'avoir fraudé les compagnies Seaway Trust, Greymac Trust et Crown Trust d'une somme totale de \$152 millions.

Le 5 novembre 1982, il avait vendu 26 immeubles de rapport de Toronto comptant 10 931 appartements à Greymac pour \$270 millions. Le même jour, les immeubles avaient été revendus à la Kilderkin Investments pour \$299,5 millions, et un peu plus tard, ils avaient été cédés, sur papier, à 50 compagnies ontariennes à numéros pour \$500 millions.

Les autres accusations, couvrant la période s'étendant de septembre 1980 à novembre 1982, portent sur des douzaines de transactions similaires effectuées à travers l'Ontario, lors desquelles des propriétés avaient été transférées à multiples reprises à des prix gonflés artificiellement.

Avant de prononcer sa sentence, le juge en chef adjoint Frank Callaghan avait rappelé au prévenu qu'il risquait dix ans de prison pour chacun des délits, et que ces peines pourraient être purgées consécutivement.

Le juge avait souligné en outre que toute entente que l'avocat de Player aurait pu conclure avec la Couronne ne liait aucunement la Cour.

Selon le Toronto Star, Player aurait consenti à plaider coupable à l'issue de négociations entre son avocat et le procureur de la Couronne en vertu desquelles l'accusé consentait à témoigner aux procès de deux autres financiers inculpés eux aussi de fraude dans l'affaire des appartements torontois. Six personnes doivent encore être traduites en justice dans cette affaire.

Les manufacturiers canadiens publient une affiche-guide sur les accidents de travail

■ L'Association des manufacturiers canadiens, dans le but d'aider employeurs, employés et médecin-traitant à s'y retrouver rapidement lors d'un accident sur les lieux de travail, a conçu une affiche qui indique clairement quoi faire, comment et quand.

Mme Louise Fecteau, vice-présidente et directrice générale de l'AMC, a expliqué que cette affiche se veut un guide pratique pour les trois principaux intervenants quand survient un accident sur les lieux de travail. L'objectif vise est de faciliter la tâche de chacun en leur indiquant leurs

droits et responsabilités respectifs.

« Nous espérons que notre affiche contribuera, a-t-elle dit, par sa facilité de consultation et la précision des informations qu'elle regroupe, à réduire les coûts de gestion des dossiers d'accidents de travail à la Commission de la santé et de sécurité au travail et dans les entreprises, tout en assurant à chacun le respect de ses droits. »

L'affiche bilingue (français d'un côté, anglais de l'autre) a été tirée à 5 000 exemplaires au coût de \$4 000. Chaque affiche sera

distribuée gratuitement aux membres de l'AMC et disponible à ceux qui la veulent au coût de \$5.

« Ce n'est pas une affiche patronale », a précisé M. Jean Burton, de l'AMC. L'affiche s'adresse aux trois partenaires, tient compte du type d'accident, de la durée de l'absence au travail qui en résulte, de la gravité des blessures et des délais. En dernier lieu, employeur, employé et médecin-traitant sont aussi informés des mécanismes de contestations disponibles s'ils se sentent lésés.

L'affiche, dont le contenu pro-

vient des articles de la loi sur les accidents de travail et des maladies professionnelles, rappelle aussi quelques grands principes, notamment le fait qu'un employé ne peut être congédié ou muté parce qu'il a subi un accident de travail.

Mme Fecteau a profité de l'occasion pour rappeler l'énorme déficit d'opération de la CSST. Ce déficit atteint \$357,4 millions en 1986. Or, cette somme, dit-elle, ne tient même pas compte des indemnités dues à certaines catégories d'accidentés, pour des accidents survenus avant 1986, et qui seraient de l'ordre de plus de \$100 millions. La dette « non provisionnée » dépasse les \$2,2 milliards.

Elle a rappelé que l'organisme patronal a rencontré en janvier dernier la PDG de la CSST, Mme Monique Jérôme Forêt, pour lui rappeler certaines de ses revendications, dont le partage des coûts pour certains types d'accidents.

Avez-vous ENVIE de voyager et de découvrir la joie qu'apporte une carrière d'agent de voyages? POURQUOI PAS?

Le «Centre de Formation en Tourisme», l'école la plus reconnue, vous offre un programme de 362 heures (incluant un stage de 30 heures) enseigné par des professionnels de l'industrie.

521-1600



Mme Gisele April-Fortier

Nos étudiant(e)s viennent des quatre coins du monde. Nos cours se donnent en français ou en anglais.

Pour débiter une carrière passionnante, stimulante et satisfaisante...

Renseignez-vous aujourd'hui!

Cours le jour, le soir et le samedi

Centre de Formation en Tourisme Inc.

Collège April-Fortier

801 est, rue Sherbrooke, suite 100, Montréal H2L 1K7
Permis du ministère de l'Éducation no 749720
Ens. professionn. sec. pour adultes

PRÊTS

commerciaux seulement sans nantissement.

Rapid Finance Co. Ltd.

342-4488

NOS CLIENTS, EUX, LE SAVENT...
RÉNOVATION L'ACADIE
9725, boul. L'ACADIE, Montréal
C'EST LE MEILLEUR CHOIX!

CUISINES



45% DE MOINS
DE MOINS que notre liste de prix suggérée sur nos cuisines en mélamine.

HEURES D'OUVERTURE
Samedi et dimanche, de 10 h à 17 h. Du lundi à mercredi, de 9 h à 18 h. Jeudi et vendredi, de 9 h à 20 h.

AUSI DISPONIBLES

salles de bains

salles de jeux

rajouts

TOUT GENRE DE RÉNOVATION

PRÊT BANCAIRE DISPONIBLE POUR RÉNOVATION

ESTIMATION À DOMICILE **337-0702**

Un autre mois de prison pour le boxeur Alex Hilton

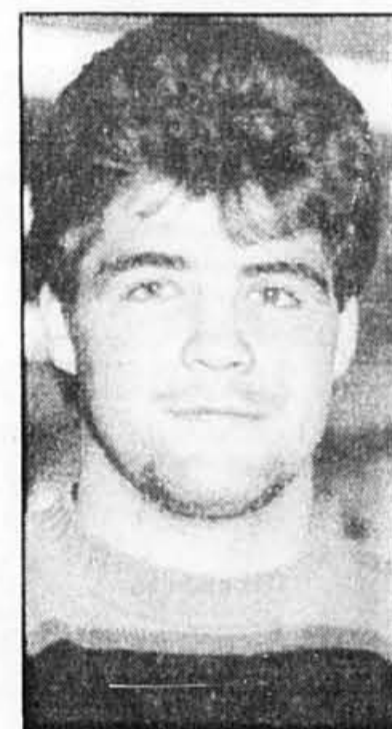
JOYCE NAPIER

■ Une autre fois devant le tribunal, un autre aveu de culpabilité. C'est ainsi que s'est soldé un autre dossier du boxeur Alex Hilton, qui s'est reconnu coupable, cette fois, de bris de probation devant le juge Jean Sirois, de la Cour des sessions.

Mais le pugiliste de 22 ans purgait déjà une peine de six mois, imposée par un tribunal de Valleyfield il y a 10 jours pour s'être livré à des voies de fait sur des individus dans un bar de Valleyfield, pour avoir proféré des menaces de mort, et omis de respecter les conditions de sa probation, notamment de ne pas consommer d'alcool.

En mai dernier, alors qu'il était libéré moyennant des conditions émises par le tribunal, il était arrêté à Ville Mont-Royal en état d'ébriété avancé. La cour lui avait pourtant interdit de boire. C'est à cette accusation qu'il a plaide coupable hier.

Lors d'une brève entrevue, son avocat, Me Michel Massicotte, a expliqué que M. Hilton séjourne en ce moment à la prison de Bordeaux mais qu'on espère le transférer à la prison de Waterloup dans les Cantons de l'Est. Le jeune pugiliste, a tenu à préciser



Alex Hilton

l'avocat, y serait plus tranquille parce que, semble-t-il, les pensionnaires de cette institution ne semblent pas aussi avides de « s'essayer » avec lui, étant donné sa réputation de boxeur, bien que quelque peu ternie par ses démêlés avec la justice.

Sept blessés dans une collision entre deux bateaux de plaisance

GILLES ST-JEAN

■ Sept personnes ont été blessées dont une gravement, lundi soir sur la rivière des Prairies, dans une collision entre deux bateaux de plaisance.

L'accident est survenu vers 21 h 30 à une centaine de mètres au large de Montréal, près du pont Papineau, et face à la marina du Commodore Yacht Club de Laval.

Il semble que le plus petit des deux bateaux, un modèle décapotable, ait embouti l'autre embarcation, un modèle à cabine de type familiale. Le plus petit bateau serait passé sous l'autre. Les circonstances de l'accident devront toutefois être éclaircies par une enquête policière.

Ce sont les deux personnes qui avaient pris place à bord de la petite embarcation qui ont été le plus sérieusement blessées.

La passagère, Mlle Sylvie Germain, âgée de 24 ans et domiciliée à Laval, reposait hier soir dans un état critique mais stable à

l'hôpital du Sacré-Coeur de Cartierville; elle a subi une fracture du crâne ouverte. Elle était encore dans le coma hier soir, selon la police.

Le pilote de l'embarcation, M. Sylvain Lacombe, 24 ans, de Montréal, a été sérieusement blessé au visage et devra subir une intervention chirurgicale; on ne craignait toutefois pas pour sa vie.

Il a été transporté à la Cité de la santé de Laval, de même que les cinq personnes qui se trouvaient à bord de la plus grosse embarcation, cinq membres d'une famille du quartier Sainte-Dorothée à Laval.

Il s'agit de M. Pierre Choquette, 38 ans, de son épouse Josée, 26 ans, et de leurs enfants, Antoine, Guillaume et Marie-Noël, âgés respectivement de quatre, huit et 10 ans. Ancien membre de la famille n'a subi de blessures sérieuses, a fait savoir la police.

L'enquête a été confiée à l'agent Richard Fortier, de la section des accidents de la police de la CUM.

PLUS DE 64% DE RÉDUCTION
Super-vente de sièges pour Vancouver

Tarif régulier **1022\$**

TARIF SUPER-VENTE 359\$ plus taxes

Montréal - Vancouver - Montréal - Vancouver - Montréal - Vancouver

Départ le 16 ou le 23 juillet pour 1 semaine.

C'est le moment ou jamais de visiter l'Ouest canadien.

● Nous vous garantissons les meilleurs tarifs ● Comparez et économisez. Consultez votre agent de voyages.

les Ailes de l'Ouest



Regalado joue une dernière carte: plainte au Comité des droits de l'homme de l'ONU

GEORGES LAMON

Le Salvadorien Victor Regalado a décidé de jouer sa dernière carte pour tenter d'obtenir une certaine justice au Canada, où il est depuis six ans en liberté surveillée.

Avec l'appui de la Fédération internationale des droits de l'homme et la Ligue des droits et libertés, il a officiellement adressé une plainte au Comité des droits de l'homme de l'Organisation des Nations unies.

Dans sa requête, Regalado allègue avoir été détenu arbitrairement durant neuf semaines, en 82, au Canada. En outre l'ordonnance d'expulsion dont il fait l'objet, en plus de violer le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, auquel a adhéré le Canada, représente, selon lui, une menace pour sa vie.

Aussi demande-t-il à l'organisme de l'ONU de recommander au Canada de ne pas exécuter l'ordonnance d'expulsion tant que le comité ne se sera pas prononcé sur sa plainte, et que le gouvernement canadien retire de son dossier l'attestation de «menace à la sécurité nationale», et lui permette d'au moins se défendre.

Police politique

D'ailleurs, au cours d'une conférence de presse hier à la Ligue des droits et libertés, les deux organismes ont fait savoir qu'ils «s'inquiètent sérieusement de l'attitude du gouvernement canadien dans ce dossier».

«Il est inconcevable, notent-ils qu'un pays démocratique comme le Canada menace la vie des réfugiés par le biais d'une police politique qui s'intéresse davantage à leurs opinions qu'à leurs agissements.»

M. Gilles Tardif, vice-président de la Fédération, a interprété l'attitude du gouvernement canadien de méprisante à l'égard de l'ensemble des personnes et organismes impliqués dans le dossier Regalado et notamment l'Assemblée nationale du Québec, qui a adopté à l'unanimité une motion d'appui à Regalado. Il trouve également dommage que le gouvernement canadien «se serve d'une personne (Regalado) comme bouc émissaire».

M. Tardif se demande si, dans ce dossier, le gouvernement canadien ne voulait pas régler ses comptes avec les organismes qui se sont impliqués dans le dossier et en faire un cas-cible. Et partant, de démontrer sa fermeté dans ce dossier, le moyen d'asseoir, voire affirmer ou confirmer ses politiques d'immigration. D'autant que Regalado ne représente pas pour le Canada «une

préoccupation commerciale possible».

Toutefois, Me Guiseppe Sciortino, avocat de Regalado, a insisté sur le fait qu'il ne fallait pas interpréter cette demande à l'ONU comme ne perte d'espoir, même s'il considère ce dossier inexplicable. Il croit même que le ministre de l'Immigration, M. Benoit Bouchard, écouterait les revendications de Regalado car il estime possible de trouver une solution humanitaire équitable en l'occurrence.

Enfin, Victor Regalado a manifesté son désir de demeurer au pays. À son avis, le fond de toute la question c'est que le Canada ne veut pas tolérer des individus qui sont opposés à la politique américaine. «C'est un combat inégal, a-t-il précisé, entre les États-Unis et le peuple salvadorien, qu'ils (États-Unis) veulent écraser.»



Des Asiatiques digèrent mal une pub de McDonald

Presse Canadienne
LONDON, Ontario

L'Association des citoyens nippo-canadiens a demandé aux restaurants McDonald mardi de retirer de la télévision et de la radio un message publicitaire destiné à promouvoir la vente des croquettes de poulet Shanghai.

«Il s'agit d'un véritable stéréotype racial qui ne nous plaît pas du tout», a fait savoir le directeur des 4 000 membres de l'association, M. George Imai.

Dans la réclame télévisée, on voit un Oriental qui ne réussit pas à saisir une boulette avec ses baguettes.

M. Imai a annoncé son intention, également, de deman-

der au Conseil national des Sino-Canadiens de protester auprès de M. George Cohon, président de la société McDonald du Canada.

Une représentante de McDonald, Mme Maureen Kitts, a signalé que les croquettes de poulet Shanghai ne seront pas vendues au Canada avant le 30 juillet.

Aux États-Unis, a-t-elle noté, une campagne publicitaire semblable, l'été dernier, a été «très satisfaisante».

Mme Kitts a alors demandé que toute question supplémentaire soit adressée à M. Gary Reinblatt, vice-président au marketing de la compagnie, qui était impossible à joindre mardi.



ÉDUCATION DES ADULTES COLLÈGE DE ROSEMONT

AUTOMNE
1987

TECHNIQUES D'APPRENTISSAGE

Pour améliorer ses méthodes de travail et se remettre en forme intellectuellement.

INSCRIPTION:
jusqu'au 12 août
FRAIS: 20 \$

FORMATION GÉNÉRALE ET PROFESSIONNELLE

- ADMINISTRATION
19 COURS OFFERTS
- TECHNIQUES DE BUREAU
4 COURS OFFERTS
- INFORMATIQUE
8 COURS OFFERTS
- SCIENCES
 - Mathématiques (6 cours)
 - Physique (3 cours)
 - Chimie (3 cours)
 - Biologie (3 cours)
- SCIENCES HUMAINES
 - Anthropologie
 - Économique
 - Histoire (3 cours)
 - Philosophie (4 cours)
 - Géographie (2 cours)
 - Sciences politiques (2 cours)
 - Psychologie (8 cours)
 - Sociologie
- LETTRES
 - Français (7 cours)
 - Cinéma
 - Histoire de l'art
- DIVERS
 - Principes et techniques d'apprentissage

INSCRIPTION:
Téléphoner à compter du 20 juillet jusqu'au 7 août, pour prendre rendez-vous.

FRAIS:
1 cours 35 \$,
chaque cours additionnel 15 \$
(maximum 80 \$).
Les droits d'admission sont de 15 \$.

SERVICES À LA COLLECTIVITÉ

Plus de 50 cours et ateliers en expression, créativité, connaissance de soi, implication communautaire.

Brochure spécifique disponible.

LANGUES

- Anglais langue seconde
Plusieurs niveaux offerts. Un test de classement est requis.
- Espagnol
 - Débutant
 - Intermédiaire

INSCRIPTIONS et FRAIS:
Voir formation générale et professionnelle.

ORIENTATIONS PROFESSIONNELLES (Programmes réservés aux femmes)

- Transition-Travail
Pour faciliter l'insertion des femmes sur le marché du travail.

Rencontres d'informations:
26 août et 2 septembre à 13 h 30
(1er groupe)
14 et 21 octobre à 13 h 30
(2e groupe)

- Accès aux carrières technologiques
Pour l'intégration des femmes dans des métiers non-traditionnels

DÉMARRAGE ET AUTOGESTION D'UNE PETITE ENTREPRISE

Programme offert particulièrement aux moins de 30 ans.

COURS PAR CORRESPONDANCE

- Un cégep dans votre maison
- Administration (6 cours)
 - Art
 - Français (4 cours)
 - Histoire
 - Philosophie (3 cours)
 - Psychologie

INSCRIPTION CONTINUE

FORMATION SUR MESURE

Pour les entreprises traditionnelles et autogérées, les associations sans but lucratif, les coopératives.

- Identification des besoins
- Inventaire des ressources
- Élaboration d'activités de recyclage ou de perfectionnement.

SERVICES DE SOUTIEN

- aide pédagogique
- bibliothèque
- coopérative
- équipements sportifs
- Cafétéria
- Stationnement

HORAIRE DES COURS

La majorité des cours sont offerts le soir, mais plusieurs sont offerts le jour. Consultez notre brochure.

FRAIS D'INSCRIPTION

Payables en argent, mandat, ou chèque visé. Les chèques personnels ne sont pas acceptés.

PIÈCES REQUISES

On doit se présenter à l'inscription avec son dernier relevé de notes et une photocopie d'un certificat de naissance. Les étrangers doivent présenter leur visa d'immigrant et leur équivalence d'études.

**Éducation des adultes
CÉGEP ROSEMONT**
6400, 16e avenue
Montréal

376-6310

Brochure disponible



Loisirs d'été

Des vacances à la maison



JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Des milliers d'hommes et de femmes entreprendront, vendredi soir, leurs vacances estivales. Plusieurs ont même déjà les valises faites, et sont prêts à quitter leur région. D'autres ont simplement décidé de demeurer à la maison, et certains ne savent toujours pas quoi faire pour agrémenter leurs journées au cours des prochaines semaines.

Tout au long de cette chronique, nous allons suggérer diverses activités qui sont à la portée des parents et des enfants.

À Montréal, c'est la chasse aux trésors dans chacune des huit régions desservies par le Service des loisirs et du développement communautaire.

Suzanne Asselin, attachée à ce service municipal, mentionne un numéro de téléphone «passe-partout». En composant le 872-6211, sept jours par semaine, une préposée vous donnera les renseignements utiles concernant les loisirs offerts près de chez vous.

Mlle Asselin précise également que le réseau de 121,4 km de voies cyclables est toujours à la disposition de tous les Montréalais, aux quatre coins de l'île. «La nouvelle carte couleur des pistes cyclables: Pour le plaisir de rouler», invite les curieux à se lancer à la découverte de l'île aux trésors. Pour se procurer la carte, il faut composer simplement le numéro passe-partout. Elle est gratuite», précise-t-elle.

Ce service municipal souligne aussi qu'il y a encore des places disponibles pour les filles de 5 à 17 ans qui veulent s'initier à la rinqette, nouvelle discipline sportive qui compte de plus en plus d'adeptes. Pour plus de renseignements, composer: 872-6797.

De son côté, Lucette Poissant avise les personnes âgées de 18 ans et plus qu'elles peuvent encore s'inscrire, pour participer à des fouilles archéologiques d'une durée de cinq jours.

Ces fouilles seront entreprises sur le site du Champ-de-Mars, dans le Vieux Montréal, à compter du 14 juillet. Elles prendront fin le 14 août. Pour aller découvrir les murailles datant du XVIII^e siècle, on demande un dépôt de \$20. La partie à dégager est celle des remparts, du fossé et du mur extérieur.

Pour s'inscrire, il faut composer le 872-3207, ou se rendre au Centre d'histoire de Montréal à la Place d'Youville.

Ce soir, l'Orchestre symphonique de Montréal sera à l'aréna Maurice-Richard dans le cadre des concerts du mercredi soir.

Jeudi, les jeunes et leurs parents sont invités à assister à une représentation du film *La guerre des tuques*, au Théâtre de verdure du parc Lafontaine. La représentation débutera à 21 h.

A LAVAL

■ Dans l'île Jésus, les activités estivales du Service des lo-

sirs de Laval se poursuivent de plus belle.

Aujourd'hui, les membres du camp de jour du bureau municipal de loisirs 6 (BML) se rendent à la plage de Rawdon. Demain, ces garçons et filles auront droit à une journée spéciale à la piscine des Saules.

Au cours des prochains jours, il y aura aussi différentes journées de camping organisées pour les enfants. Une représentation du film *Toby* sera donnée vendredi, spécialement pour les enfants des camps de jour du BML 5, au cinéma Laval.

Les parents qui n'ont pas inscrit leurs enfants aux camps de jour de Laval, mais qui aimeraient les voir participer à certaines activités ou sorties, peuvent se renseigner en composant le 662-4345, et une préposée leur indiquera le numéro de téléphone du BML de leur secteur.

Par ailleurs, le Village des arts du Centre de la nature est encore ouvert au public cet été. Dans cette ancienne carrière, on retrouve aussi des choses intéressantes pour les enfants et leurs parents. Des tables de pique-nique ont aussi été installées. Incidemment, le Centre de la nature sera le théâtre demain, à 20 h, d'un concert de l'Orchestre symphonique de Montréal avec Charles Dutoit.

Les berges aménagées le long de la rivière des Prairies sont aussi à la disposition des vacanciers avec leurs aires de repos.

DANS LES LAURENTIDES L'ESTRIE ET LANAUDIÈRE

■ Si vous optez pour les promenades en automobile, les régions des Laurentides, de l'Estrie et de Lanaudière regorgent d'activités pour toute la famille.

Dans les Laurentides, le mont Saint-Sauveur offre encore cet été un magnifique parc aquatique. On peut aussi avoir des glissades d'eau à Piedmont, à Sainte-Adele et au mont Gabriel. On en retrouve également à Laval et à Pointe-Calumet.

Si vous avez le goût de prendre la direction des Laurentides mais que vous ne savez pas où aller au juste pour avoir du plaisir, arrêtez-vous au Bureau de l'Association touristique des Laurentides, situé dans une ancienne maison avec un toit rouge (sortie Saint-Antoine des Laurentides de l'autoroute 15). Le numéro de téléphone est (514) 1-436-8532.

Dans l'Estrie, on trouve aussi un parc aquatique, à Bromont.

À Sherbrooke, sera disputé du 15 au 19 juillet le championnat canadien de ski nautique. Par contre, les festivités entourant la traversée internationale du lac Memphrémagog auront lieu du 10 au 19 juillet.

Le numéro de téléphone de l'Association touristique de l'Estrie est le 1-819-566-7404.

Dans Lanaudière, le festival d'été se poursuit. Cette région offre aussi d'intéressants endroits pour passer une journée ou plusieurs. Pour plus de renseignements, l'Association touristique de Lanaudière (514) 1-834-2335.

400 morts dans la catastrophe fluviale à la frontière zairo-zambienne

Agence France-Presse
LUSAKA

Le bilan du naufrage du ferry-boat *Maria*, lundi sur la rivière Luapula, à la frontière zairo-zambienne, pourrait dépasser les 400 morts, si l'on en croit des infor-

mations parvenues mardi à Lusaka.

Les sauveteurs ont déjà repêché les corps de 198 passagers. Hier, de source policière à Lusaka, on indiquait que le bateau transportait en fait plus de 500 passagers et non 400 comme le pensaient au début les enquêteurs. 80 per-

sonnes seulement ont réussi à nager jusqu'à l'une des rives du cours d'eau, selon les mêmes sources.

Si le bilan de plus de 400 victimes était confirmé, il s'agirait de la catastrophe fluviale la plus grave depuis la collision, le 3 août 1975, de deux ferry-boats sur le

Hsi Chiang, près de Canton, où 500 personnes avaient trouvé la mort.

Les recherches, auxquelles participent l'armée, la police et les pompiers des deux pays, se sont poursuivies hier mais les sauveteurs ont perdu tout espoir de retrouver des survivants dans ces

eaux infestées de crocodiles.

L'accident s'est produit lundi vers 03h00 du matin mais la nouvelle n'a été connue que dans la soirée, en raison de la pauvreté des communications avec cette région isolée dans le centre de l'Afrique. Le naufrage a eu lieu entre Mphweto (Zaire) et Kasen-

ga (Zambie), au nord de Mansa, à environ 500 km de Lusaka et 200 km de la ville zairoise de Lubumbashi.

Hier, on a appris de source informée à Mansa que le commandant du *Maria*, dont l'identité n'a pas été révélée, avait survécu au naufrage. Il s'est réfugié du côté zambien du fleuve, craignant selon ses propres dires les représailles des familles des victimes côté zairois.

Alors que l'épave du ferry était remorquée jusqu'à la rive zambienne, plusieurs responsables zambiens affirmaient que le naufrage était dû à une erreur de pilotage.

« Le ferry-boat, en surcharge, a heurté un banc de sable après avoir quitté sa route », a déclaré à l'AFP un officier de la police à Mansa qui a demandé à garder l'anonymat. « Il semblerait que le barreur était endormi au moment de l'accident », a indiqué de son côté un officier zambien de la région de Luapula.

Selon des informations recueillies à Lusaka, le *Maria*, ferry-boat de 60 mètres, transportait, en plus des passagers, des produits agricoles à destination de la Zambie.

Selon une source sûre à Kinshasa, le propriétaire du ferry-boat zairois, M. Mutombo, a précisé que son bateau avait une capacité de 150 personnes. Il a affirmé ignorer les causes du naufrage.

Des responsables des deux pays se sont rendus sur les lieux.

Malenfant rallie les gens d'affaires de Québec

Presse Canadienne
QUÉBEC

Le monde des affaires a toujours été plutôt sympathique au propriétaire des Hôtels Universels, mais hier, la communauté des gens d'affaires de Québec lui a accordé un appui qui ne laisse planer aucun doute.

L'Association des gens d'affaires du Québec, dont les membres se comptent surtout dans la région de la capitale, a réuni quelque 450 personnes au Château Frontenac, où M. Malenfant était désigné comme personnalité du mois.

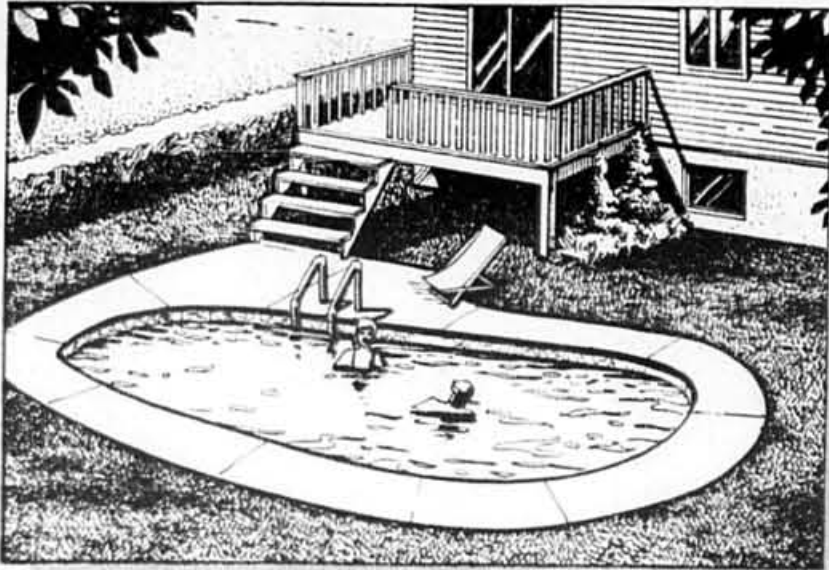
Un peu plus tôt dans la journée, les trois permanents de la CSN, arrêtés voilà un mois, subissaient leur enquête préliminaire.

Le député de Québec-Est, Marcel R. Tremblay, le chef huron Max Gros-Louis et le président des Nordiques, Marcel Abut, se sont empressés d'accepter l'invitation de l'association pour se ranger publiquement à ses côtés.

« Les gens du Québec ont maintenant décidé que Malenfant, il en a assez eu, déclarait lui-même M. Malenfant. C'est pas en mettant des bombes et à utiliser des gros bras que tu peux administrer une société. Ça fait six mois que la population m'appuie ».

Interrogé sur l'arrestation des trois permanents de la CSN, il déclarait, en réponse à une question, ne pas croire que les dirigeants de la centrale aient pu ignorer les agissements de leurs permanents.

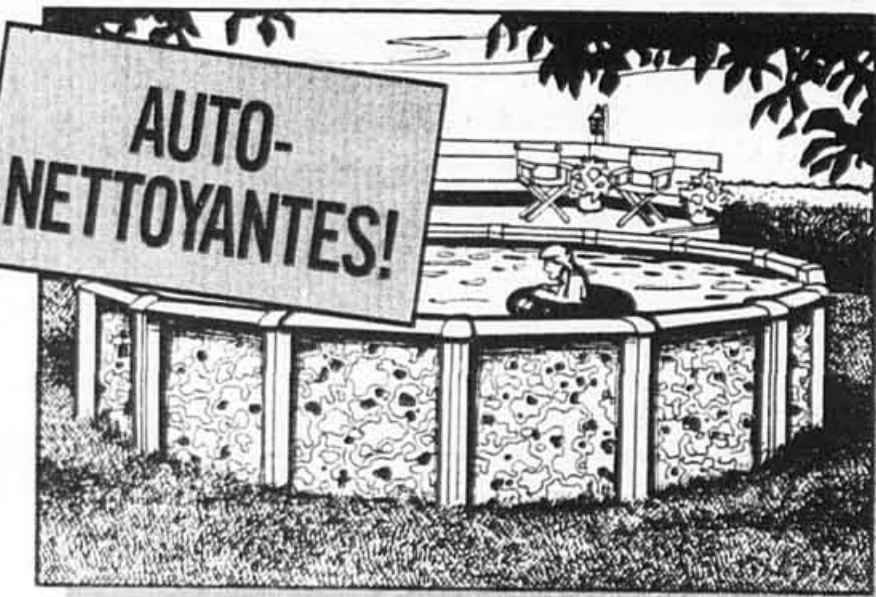
Le choix sensé pour un chouette été!



Piscines creusées

- Grande variété de modèles et de dimensions
- Installation comprise
- Aucun sous-contractant

ACHETEZ VOTRE PISCINE CREUSÉE MAINTENANT ET NE PAYEZ QU'EN 1988!*
*Dépôt minimum de 10% requis.



AUTO-NETTOYANTES!

Piscines hors-terre

- Système de filtrage perfectionné, muni d'un drain de fond
- Réduit le temps d'entretien et vous permet de profiter au maximum de votre été
- Disponible sur bon nombre de piscines hors-terre Trévi, à structure d'aluminium ou d'acier recouverte de vinyle
- Oui, chez Trévi, les rêves deviennent réalité!

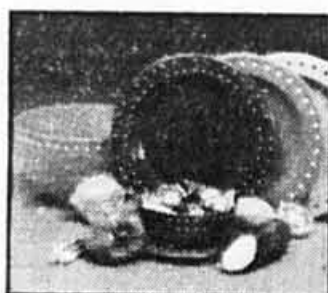
ACHETEZ VOTRE PISCINE HORS-TERRE MAINTENANT ET NE PAYEZ QU'EN MAI 1988!*
*Dépôt minimum de 10% requis.

Du soleil dans tous nos rayons!



2.95\$

«ALGACIDE» contre les algues
Quantités limitées.



20% de rabais

sur toute notre vaisselle en acrylique!
Quantités limitées.



34.95\$

Eau brouillée? Partez en paix!
Chlore «EXCEL» en rondelles
1 contenant de 20 34,95\$
2 contenants de 20 64,95\$
Chlore «EXCEL» en granules
Contenant de 9 kg 39,95\$
Quantités limitées.

20% de rabais sur tous nos jouets gonflables!



FACILITÉS DE PAIEMENT!

HEURES D'OUVERTURE:
LUN AU VEN: 9h à 21h
SAM: 9h à 17h

- PLAN MAIL DE COTE
- PLAN DE FINANCEMENT BANCAIRE
- CHEQUES ACCEPTÉS

Faites un saut chez Trévi!
MAINTENANT 5 SUCCURSALES POUR MIEUX VOUS SERVIR.

Fabreville 515, boul. Labelle 622-9801 ■ Ville Lemoyne 2500, boul. Taschereau 465-7701 ■ Châteauguay 115, boul. St-Jean-Baptiste 698-2210
St-Leonard 6852, rue Jean-Talon E. 255-7014 ■ Pierrefonds 13 101, boul. Gouin O. 620-8740

Les avantages de la réforme fiscale 1987

Taux réduits, régime d'équité

Des questions? Composez

1-800-267-6647*

Renseignez-vous sur la réforme fiscale et vous.

Des brochures? Composez

1-800-267-6640*

Nous vous ferons parvenir des renseignements détaillés sur la réforme fiscale.



TÉLÉCOMMUNICATIONS POUR LES SOURDS 1-800-267-6650*

*08h-20h HAE, lundi au vendredi, sauf les jours fériés

Vers une entente chez Consol

■ Une entente de principe est intervenue hier après-midi entre la Consolidated Bathurst et le Syndicat canadien des travailleurs du papier (FTQ), après plusieurs heures de négociations intensives.

Une porte-parole de l'entreprise, à Montréal, a indiqué que l'entente doit être soumise pour ratification aux membres aujourd'hui. Le contenu de l'entente ne sera dévoilé que lors de ces assemblées générales.

Les négociations impliquaient les 2 400 employés dans trois usines de pâte et papier de la région de la Mauricie, soit à Shawinigan, Grand-Mère et Trois-Rivières. Ils sont en grève depuis le 26 juin dernier.

Selon le syndicat les négociations — particulièrement difficiles cette année — achoppaient notamment sur les heures de travail et le travail à temps supplémentaire.

Un analyste de la firme Andras Research Capital a soutenu en début de semaine que la Consol avait un inventaire suffisant pour alimenter ses clients pendant au moins deux semaines. Il prédisait que le conflit se réglerait rapidement compte tenu du fait que les questions financières n'étaient pas l'enjeu principal.

3 400 000 jeunes de 9 pays dessinent l'eau

Une initiative d'un groupe de coopérateurs du Québec et d'Europe

MADELINE BERTHAULT

■ Le plus grand concours international pour les jeunes de six à 18 ans s'est terminé hier soir à Montréal par la proclamation des gagnants, récompensés pour leurs dessins et peintures sur le thème de l'eau. Un spectacle du Cirque du Soleil a ajouté une note de fête à cette soirée.

Quelque 3 400 000 jeunes d'Europe et du Canada ont participé, dont 500 000 du Québec, sous l'égide de la Fondation Desjardins et de la Fédération des caisses populaires et leurs équivalents en Europe. Les pays participants sont: l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la Finlande, la France, l'Italie, le Luxembourg, la Suisse et le Canada.

Hier soir, au théâtre Royal de la Place des Arts, les lauréats âgés de 15 à 18 ans des pays européens étaient présents, accompagnés des consuls de leurs pays et du Dr Karlheinz Oertel, directeur des caisses Raiffeisen d'Autriche et président du groupe de travail du concours international des jeunes. Les plus jeunes n'avaient pas fait le voyage outre-Atlantique.

M. Oertel a souligné que le choix du Québec pour la clôture du concours de cette année était très approprié puisque le Canada est un pays de forêts, de grands fleuves, de lacs et de rivières où l'eau a une importance primordiale.



Trois des lauréats québécois: Josee Fournelle, médaille d'argent des 11-14 ans; Maude Vaugeois, médaille de bronze dans les 6-10 ans; Serge Crepeau, médaille de bronze dans les 15-18 ans.

PHOTO ARMAND TROTTER, LA PRESSE

C'est le lieutenant-gouverneur du Québec, M. Gilles Lamontagne, qui était le président d'honneur de la soirée. Félicitant les jeunes participants, M. Lamontagne a déclaré qu'il y avait des gagnants mais qu'il n'y avait pas de perdants: la réflexion sur l'importance de l'eau source de vie et l'effort fourni font de cette participation internationale une expérience enrichissante pour tous.

Dans le groupe des 6-10 ans, la médaille d'or est allée à Tuomo Harkonen, de la Finlande,

et la médaille d'argent à Ludovic Ordener, de France. La jeune Maude Vaugeois, de Sherbrooke, a remporté l'une des médailles de bronze décernées dans ce groupe d'âge.

Chez les 11-14 ans, la médaille d'or est allée à Stefan Verheyen, de Belgique, et la médaille d'argent à Josee Fournelle, de Sainte-Anne-des-Plaines au Québec.

Dans le groupe des 15 à 18 ans, la médaille d'or a été remportée par Bernat Sheffer, de

Belgique, et la médaille d'argent par Sabine Wagner, d'Autriche. Serge Crepeau, de Senneterre, ainsi que Geneviève Beaulieu du Québec aussi, Guylaine Souigny et Michelle Martin, de l'Ontario, et Andy Maier, de Colombie-Britannique ont remporté des médailles de bronze.

L'année prochaine, pour le 10e concours annuel, le thème sera la musique, et la clôture aura lieu en Italie. C'est par le biais des écoles et des caisses populaires que les jeunes peuvent s'inscrire et participer.

Pannes sur le pont Viau

■ Ah! les ponts... À tout prendre, ça irait peut-être plus vite en canot et ce serait sûrement moins stressant. Et puis, on économiserait l'essence tout en faisant de l'exercice...

C'est maintenant le pont Viau que le ministère des Transports attaque pour y effectuer des réparations majeures. Et, pendant la durée des travaux, la circulation sera restreinte. Pour assurer le durcissement du béton, il faut empêcher toute vibration sur le pont pendant un certain nombre d'heures. Aujourd'hui, le béton durcira entre midi et minuit.

Les usagers sont « priés de noter que ces opérations se répèteront, deux fois par semaine pendant toute la durée des travaux ». On suggère donc aux automobilistes d'utiliser les autres ponts afin de réduire le volume de circulation sur le pont Viau.

Par contre, il n'y a pas de trafic ni d'encombrement de canots sur la rivière des Prairies, ni de travaux de bétonnage!

Galipeau et Taschereau

Par ailleurs, le ministère des Transports avise les automobilistes qu'il procédera à l'inspection des ponts Galipeau et Taschereau, sur l'autoroute 20. Ces travaux, d'une durée de deux semaines, nécessiteront la fermeture d'une voie.

Sur le pont Galipeau, en direction ouest, l'inspection aura lieu l'avant-midi, tandis que sur le pont Taschereau, en direction est, on l'effectuera en après-midi.

Élection partielle à Longueuil dimanche

PIERRE BELLEMARE

■ Une élection partielle aura lieu dimanche à Longueuil, où les 4 336 électeurs du district Saint-Pierre-Apôtre sont invités à élire un nouveau conseiller pour succéder à Roger Ferland, qui a été élu maire de cette banlieue lors d'une autre élection partielle tenue, celle-là, le 31 mai dernier.

Trois candidats se disputent l'ancien district de M. Ferland: le porte-étendard du Parti municipal, Gerald Marcil, le représentant du Parti civique, Marc Decelles, défait lors des trois élections précédentes, et un candidat indépendant, le commerçant Yves Bilodeau. M. Decelles a été conseiller de 1974 à 1978.

Organisateur du maire Ferland

M. Marcil a été organisateur en chef de M. Ferland, lors d'élections précédentes. Technicien en information chez Bell Canada depuis 30 ans, il est natif de Saint-Pierre-Apôtre.

Faisant partie depuis onze ans de la « grande famille » du Parti municipal, qui occupe les 18 fauteuils à l'hôtel de ville, où l'opposition est inexistante, M. Marcil n'aurait, en principe, aucune difficulté à obtenir la majorité des voix, pour ainsi compléter la composition du conseil.

M. Ferland a donné un coup de pouce à son ex-organisateur, lors du vote par anticipation, dimanche et lundi derniers. « Pour le reste, M. Marcil s'en remet à l'organisation locale - dirigée par Roger Marcil, frère du candidat - et il mène le même type de campagne que je menais dans ce district », signale le maire Ferland.

Decelles reste néanmoins confiant

Du candidat Decelles, « un ami personnel », M. Marcil estime qu'il « est malheureux que Marcil ait, une fois de plus, été appelé à défendre une cause perdue à l'avance. Ils (Parti civique) auraient pu en choisir un autre ».

Cependant, M. Decelles est loin d'avoir lancé la serviette et il ne se considère pas comme battu. « Ça doit les tracasser, parce que le maire Ferland a passé deux jours aux côtés de son poulain et une dizaine de conseillers sont déjà venus faire leur petit pèlerinage dans le district », indique M. Decelles, qui oeuvre dans l'immobilier.

« Plusieurs personnes que j'ai rencontrées me soulignent ma ténacité et c'est vrai. Notre gros problème, au Parti civique, c'est d'avoir été balayé aux élections générales de novembre dernier. Mais il faudrait un chien de garde pour surveiller l'administration de Longueuil », conclut M. Decelles.

Quant à M. Bilodeau, un retraité de Brossard et nouveau propriétaire d'un commerce à Longueuil, il voudrait bien se faufiler entre les deux autres candidats.

Enfin, une observation. Le vote par anticipation a attiré 423 électeurs aux urnes, par rapport à 148 lors de l'élection à la mairie opposant M. Ferland et Jacques Olivier.

SUPER ALIBAINES

SUR LES COUCHES ET AUTRES ARTICLES

PAMPERS ULTRA

- Taille moyenne en format 96
- Grande taille 64
- Plus grande 57

17 99\$

NOTRE MEILLEUR PRIX

Prix courant 19 99\$



100 000 ARTICLES DANS CHAQUE MAGASIN

LES PLUS BAS PRIX ANNONCÉS

Si, à l'intérieur de 7 jours de la diffusion d'une annonce Toyville, vous trouvez un de nos articles à prix spécial, annonce à l'usage à moins cher, ajoutez-nous l'annonce complète et votre facture de l'article Toyville. Nous vous rembourserons la différence avec plaisir.



HUGGIES DE KLEENEX

Tailles: extra-grande en format 30, grande 33, moyenne 48, nouveau-ne 66

Prix courant 10,99\$

NOTRE MEILLEUR PRIX

9 99\$

1.00\$ COUCHES LUVS 1.00\$

1\$ DE RABAIS

à l'achat d'une boîte Luvs de taille: petite en format 66, moyenne 48, grande 32 ou 28.

Prix courant 10,99\$

NOTRE MEILLEUR PRIX

9 99\$ AVEC COUPON

PML VAS

LUTINS DE RÊVES

Choix de personnages, avec cheveux qui luisent dans le noir.

Prix courant 9,99\$

NOTRE MEILLEUR PRIX

8 99\$ CHACUN

MA PETITE POULICHE PRINCESSES

Vendue avec accessoires.

Prix courant 8,99\$

NOTRE MEILLEUR PRIX

7 99\$ CHACUNE

RABAIS 2\$

BARBIE BIJOUX SECRETS

Prix courant 19,99\$

NOTRE MEILLEUR PRIX

17 99\$

SILVERHAWKS

Une collection de héros et de méchants.

Prix courant 9,99\$

NOTRE MEILLEUR PRIX

8 99\$ CHACUNE

"TRIPLE CHANGERS"

De la collection Transformers

RABAIS 2\$

Prix courant 16,99\$

NOTRE MEILLEUR PRIX

14 99\$

COMBANIMAUX

Prix courant 3,99\$

NOTRE MEILLEUR PRIX

2 99\$ LA PAIRE

MAGIE-PLUME

Une collection.

Prix courant 8,88\$

NOTRE MEILLEUR PRIX

7 88\$ CHACUNE

On connaît les enfants par coeur!

toyville MD



LAVAL 1555, boul. Le Corbusier (en face du Centre Laval)
Lun - Merc - 9h00 - 18h00
Jeu - Vendr - 9h00 - 21h00
Samedi - 9h00 - 17h00

DOLLARD-DES-ORMEAUX 3399, boul. des Sources (Plaza Centennial)
Lun - Merc - 9h00 - 18h00
Jeu - Vendr - 9h00 - 21h00
Samedi - 9h00 - 17h00

GREENFIELD PARK 345, boul. Taschereau (Centre Greenfield Park)
Lun - Merc - 9h00 - 18h00
Jeu - Vendr - 9h00 - 21h00
Samedi - 9h00 - 17h00

ST-LÉONARD 4625, boul. Jean Talon (entre Pie IX et Viau)
Lun - Merc - 9h00 - 18h00
Jeu - Vendr - 9h00 - 21h00
Samedi - 9h00 - 17h00

Le solde prend fin le 11 juillet 1987

Mariane Favreau, journaliste à La Presse, remporte le concours littéraire de la FPJQ

■ C'est la journaliste Mariane Favreau, de La Presse, qui cette année a remporté le concours littéraire du 30, le magazine de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec. La nouvelle primée s'intitule « Un fait d'hiver » et raconte l'histoire d'un journaliste qui couvre les faits divers et à qui il arrive quelque chose de très particulier.



Mariane Favreau

Les neuf textes reçus ont été lus et jugés par l'écrivain Jacques Godbout. Les signatures des textes avaient été camouflées afin de ne pas influencer le juge. M. Godbout a commenté que le texte « Un fait d'hiver » ressortait parmi les autres et qu'il comportait un véritable

climat littéraire.

Cette année, la seule consigne que l'on avait donnée aux candidats était que leur texte devait avoir un rapport avec le milieu de l'information.

Ce concours, qui a pour but de permettre aux journalistes d'écrire autre chose que des nouvelles d'actualité, pourrait devenir une tradition et créer une certaine émulation parmi les journalistes. C'est ce qu'a déclaré hier M. Richard Émond, membre du comité de rédaction du 30 et coordonnateur du concours. Par ailleurs, soulignons que « Un fait d'hiver » de Mariane Favreau sera publié dans le numéro de septembre du 30.

Le réseau de bibliothèques publiques du Québec est plutôt mal en point

Un million de Québécois n'ont aucun service de bibliothèque

CONRAD BERNIER

■ La Commission d'étude sur les bibliothèques publiques, qui vient de déposer son rapport, affirme que, malgré les améliorations des sept dernières années, le réseau de bibliothèques publiques du Québec demeure, encore aujourd'hui, incomplet et fait figure de parent pauvre si on le compare à celui des autres provinces canadiennes.

Bien plus, à tous les niveaux, les bibliothèques publiques du Québec se situent en dessous de la moyenne nationale et occupent même, à certains égards, le dernier rang.

Près d'un million de Québécois n'ont encore aucun service municipal de bibliothèques; quelque 90 des 125 bibliothèques municipales

autonomes ne possèdent pas les trois quarts du nombre recommandé de livres et six bibliothèques sur 10 occupent des locaux trop exigus pour leurs besoins.

La Commission, qui a tenu des audiences à Québec, Montréal, Hull, Rouyn-Noranda, Alma, Sept-Îles, Rivière-du-Loup, et reçu une centaine de mémoires, affirme d'abord que le leadership du gouvernement du Québec est essentiel en matière de développement des bibliothèques publiques. « Le rôle de l'État, soutiennent les auteurs du rapport, est de légiférer en faveur des bibliothèques publiques, de les soutenir financièrement, de leur assurer un cadre optimal de développement ».

Au nombre des recommandations essentielles formulées dans ce rapport figure d'abord « l'éla-

boration d'une nouvelle loi des bibliothèques publiques mieux adaptée au contexte social, économique et culturel actuel ». Cette loi, en plus de reconnaître le principe de gratuité pour l'usage d'un service de bibliothèques publiques, devrait prévoir la création d'un Conseil supérieur des bibliothèques publiques et d'une direction générale de ces bibliothèques au ministère des Affaires culturelles.

Au chapitre du financement, la Commission d'étude demande instamment au gouvernement « de développer une politique d'aide financière au fonctionnement des bibliothèques publiques et de s'engager au maintien de celle-ci pour une période de cinq ans ». Concrètement, cette politique devrait comprendre l'amélioration ou la création d'une dizaine de programmes d'aide nécessitant un investissement additionnel de \$12 millions. La Commission réclame également la levée du moratoire qui pèse sur le programme d'aide à la construction et à la rénovation de bibliothèques, de façon à ce que « les municipalités puissent compter sur le support de l'État pour la réalisation de leur projet ».

Les auteurs du rapport recommandent aussi l'informatisation des bibliothèques publiques, des amendements à la loi du cinéma pour autoriser la représentation d'œuvres cinématographiques à l'intérieur d'une bibliothèque publique, l'engagement de bibliothécaires, une politique du livre moins discriminatoire, des bibliothèques publiques parallèles à celles des bibliothèques scolaires afin de permettre aux citoyens d'avoir accès à des services correspondant à leurs besoins.

Enfin, pour la Commission, il est urgent que les bibliothèques publiques, qui constituent plus que jamais « un service essentiel, sinon hautement prioritaire », évoluent et s'adaptent aux nouvelles technologies afin de répondre aux besoins croissants des citoyens.

Malouf critique le juge Bienvenue

Presse Canadienne QUÉBEC

■ Le juge Albert Malouf, de la Cour d'appel, vient d'adresser un blâme sévère au juge Jean Bienvenue, de la Cour supérieure, pour la partialité dont il a fait preuve, lors d'un procès aux Assises, en 1984, à Chicoutimi.

Au terme de ce procès, Gratien Gagnon et Richard Lalancette avaient été trouvés coupables d'un vol qualifié au montant de \$822 dollars. Leur procureur, Me Martin Tremblay en avait aussitôt appelé de ce verdict, en soulignant que ses clients n'avaient pas eu droit à un procès juste et équitable, en raison de l'attitude du juge Bienvenue.

De façon non-équivoque, dans des termes où l'on ne retrouve pas la déférence dont fait généralement preuve la Cour d'appel, le juge Malouf, dont l'opinion est partagée par les juges Gerald McCarthy et Marcel Nichols, donne d'emblée raison à la défense.

Gagnon et Lalancette ont eu raison de se plaindre de la façon dont s'est déroulé le procès. Une personne désintéressée qui aurait assisté au procès, « ne pouvait en venir à une conclusion autre que celle que les accusés n'ont pas eu droit à un procès juste et équitable ».

Le juge Malouf fait sien l'argument de la défense et constate premièrement que le juge Bienvenue, à la façon d'un procureur de la poursuite, a interrompu trop souvent l'interrogatoire des témoins, « manifestement dans le but d'appuyer les témoins favorables à la poursuite et de discréditer les témoins de la défense ».

« Il n'est pas dans l'intérêt de la justice que le juge intervienne durant les dépositions des témoins pour poser des questions indiquant qu'il croit ou ne croit pas leur témoignage. « Il est inacceptable, ajoute-t-il, que le juge fasse comprendre au jury qu'il est convaincu de la culpabilité de l'accusé. Il ne doit jamais indiquer, par sa conduite, un préjugé favorable à l'une des parties. »

Le juge Malouf sert la même remarque au sujet de l'adresse du juge Bienvenue aux membres du jury. « La lecture de ces directives m'ont laissé l'impression, non seulement que le juge était convaincu de la culpabilité des accusés, mais qu'il voulait convaincre les membres du jury de son point de vue. »

Après avoir également noté que le juge de première instance avait donné une directive inappropriée sur la preuve d'alibi présentée par la défense, le juge Malouf désapprouve la façon dont il a traité de la crédibilité que le jury devait accorder au témoin principal de la poursuite.

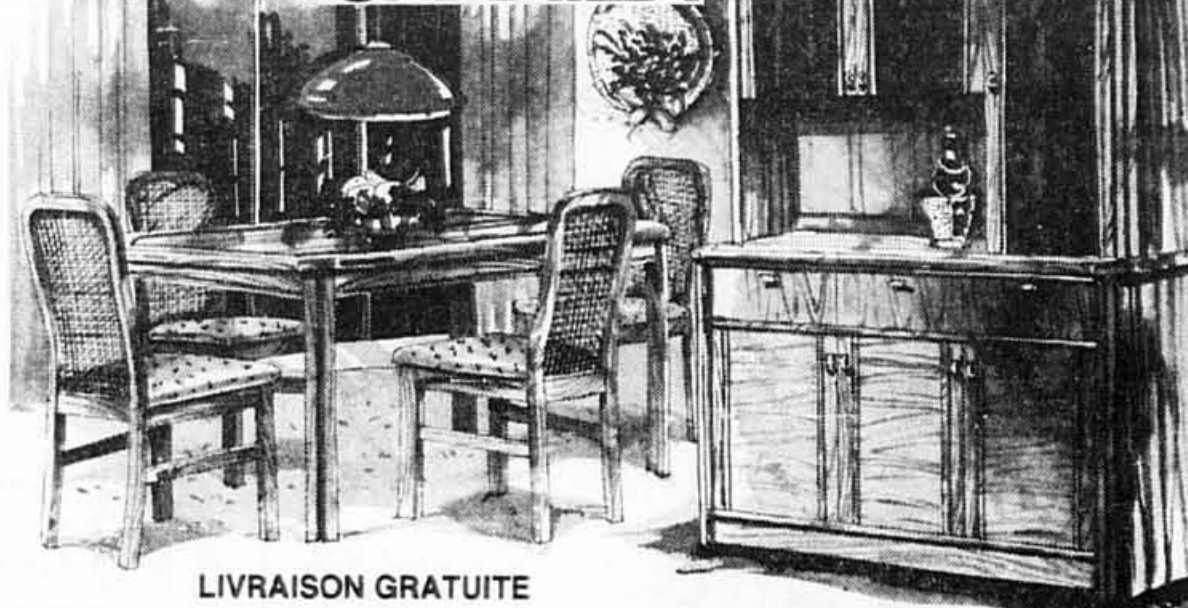
LIVRAISON GRATUITE DANS UN RAYON DE 100 KM DE MTL

AUCUN DÉPÔT AUCUN PAIEMENT AUCUN INTÉRÊT

SOPHISTIQUEE POUR LES INVITÉS ET PRATIQUE TOUS LES JOURS

Salle à manger en chêne au riche fini moisson pour vous donner une ambiance à la fois élégante et décontractée. Une collection aux proportions harmonieuses, idéale pour les repas intimes ou les grands festins. Composition: table rectangulaire avec dessus en bois, 2 panneaux de 12", quatre chaises rembourrées avec dossier en rotin tressé et pour compléter, un majestueux buffet surplombe d'une huche vitrée avec éclairage intérieur.

CARRIER



LIVRAISON GRATUITE

TABLE ET 4 CHAISES 1299\$
BUFFET-HUCHE 1199\$

POUR LE RÉPIT
Pour un mode de vie aisé, sofa trois places et causeuse de teinte dernière tendance. À remarquer l'originalité d'une bordure en laqué noir frappant contournant appuie-bras, s'harmonisant parfaitement au recouvrement de tissu texturé de tons gris/blanc. Coussins assortis complètent son élégance.

1299\$
LIVRAISON GRATUITE

MAGNAVOX
TÉLÉCOULEUR 14", STYLE MONITEUR
● Modèle portable ● Possibilité de 69 canaux ● Tube-image à matrice noire ● Syntonisation électronique ● Garantie de 3 ans de service à domicile.

239\$
SERVICE ET LIVRAISON GRATUITS

TOSHIBA MODÈLE ERX-5610
Four à micro-ondes compact avec touches de commande à signal sonore
● 9 niveaux de puissance (50-500 watts) ● Guide d'ondes et «Ventilateur agitateur» pour une meilleure distribution des micro-ondes ● Cuisson calculée par minuterie et Jet Defrosté ● Touches de commande à signal sonore ● Affichage fluorescent ● Horloge numérique / minuterie 100 minutes.

50 MOIS DE GARANTIE 269\$
SERVICE ET LIVRAISON GRATUITS

Hotpoint
MODÈLE HC-055
CLIMATISEUR COMPACT 5,000 BTU
Modèle léger... il ne pèse que 62 lb. Extensibles, pour fenêtres dont la largeur varie de 24 à 40 pouces. Ventilateur à trois vitesses.

329\$
SERVICE ET LIVRAISON GRATUITS

TOSHIBA
M4320
VIDÉO 4 TÊTES
● Télécommande à infra rouge ● Haute qualité ● 12 mois de GARANTIE

499\$
SERVICE ET LIVRAISON GRATUITS

BRAULT & MARTINEAU

ACHAT MINIMUM DE 500 — *NE PAYEZ QUE LA TAXE DE VENTE — *SUJET À L'APPROBATION DU CRÉDIT
*AUCUN INTÉRÊT SI PAYÉ EN ENTIER LE 12 SEPTEMBRE — *SUR LA MARCHANDISE EN STOCK SEULEMENT.
Prenez possession de votre marchandise au plus tard le 25 août 1987.

INFORMEZ-VOUS DES AVANTAGES DE POSSÉDER LA CARTE BRAULT & MARTINEAU

MONTRÉAL 7930 est. Sherbrooke (Métro Beauport) 353-7330	LAVAL 382 boul. des Laurentides 667-3210	VILLE LASALLE 1130 Dollard 364-6110	ST-LÉONARD 6875 est. Jean Talon (Pres des Galeries d'Anjou) 254-9455	LONGUEUIL 3245, chemin Chambly (Coin Roberval) 679-1260
---	--	---	--	---

MasterCard VISA CARTE BRAULT & MARTINEAU

« la qualité n'est pas un obstacle aux bas prix! »

Quoi faire aujourd'hui

Pour cette chronique
veuillez adresser vos lettres comme suit:
-Quoi faire aujourd'hui-
LA PRESSE, 7 Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9

RÉUNIONS

■ La Coopérative de plein air Passe-Montagne, 5 509, rue Saint-Denis, donne une soirée d'information (avec diorama et discussion) sur des voyages d'aventure dans les Rocheuses canadiennes et aux Torngats, le 8 juillet. Renseignements : 276-1643.

■ Le Centre d'assistance et de référence à la cohabitation de Montréal organise tous les mercredis, de 17 h 30 à 20 h 30, des séances d'information où les futurs membres peuvent s'inscrire pour trouver un co-locataire pour partager les coûts de logements. Les locaux du Centre sont au 10 320, rue Garnier (près de la rue Fleury).

■ Le Comité Logement Centre-Sud, 1 331-A est, rue Sainte-Catherine, tient une séance d'information sur la possibilité de faire réviser le loyer après la signature du bail, tous les mercredis, à 14 h, jusqu'au 15 juillet. Le 10 juin, il y a aussi une séance à 19 h. Renseignements : 521-5992, de 13 h 30 à 17 h.

■ L'Association des familles Cliche organise une réunion les 10, 11 et 12 juillet, à Saint-Joseph-de-Beauce. Renseignements : France Cliche, 418-831-3901; Yvan Cliche, 418-527-9209; Vincent Cliche, 418-658-0068.

SANTÉ

■ La CLSC Longueuil-Est, 388, rue Lamarre, à Longueuil, invite les parents d'enfants de six mois à un an à une séance d'information sur la santé, l'alimentation et la dentition de l'enfant, le 8 juillet, à 13 h 30. Renseignements : 463-2850, poste 217.

■ Un atelier de massage shiatsu est offert au public à partir du 9 juillet. Renseignements : Micheline, 844-6130.

FILMS, SPECTACLES

■ La Bibliothèque municipale de Longueuil présente un film pour enfants intitulé « Le roi et l'oiseau » (90 minutes), le 8 juillet, à 10 h, à la succursale Désormeau, 2 877, chemin de Chambly (646-8635); à 14 h, au Centre culturel, 100 ouest, rue Saint-Laurent (646-8619). Entrée libre.

■ La Ville de Saint-Léonard présente un spectacle en plein air avec la troupe La Masquerie (cinq clowns), le 8 juillet, à 20 h, dans le parc Delorme (6 020, boulevard Robert). En cas de pluie, le spectacle aura lieu dans la salle d'activités de la Bibliothèque municipale, 8 420, boulevard Lacordaire. Renseignements : 328-8432.

SPECTACLES

CINEMA

Astre (1): «Dragnet»: 19 h 10, 21 h 20. Dernier spectacle ven., 23 h 30.
Astre (2): «Mannequin»: 21 h. «Arizona junior»: 19 h 20.
Astre (3): «Predator»: 19 h 15, 21 h 15. Dernier spectacle ven., 23 h 30.
Astre (4): «Police Academy IV»: 21 h. «La petite boutique des horreurs»: 19 h 15.
Berri (1): «Predator»: 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10.
Berri (2): «Harry et les Hendersons»: 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20.

Berri (3): «Molière»: 13 h 15, 19 h 15.
Berri (4): «Païement cash»: 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 30.
Bijou: «Chalet des plaisirs»: 11 h 50, 16 h 20, 20 h 15. «Un jeune mari en panne»: 13 h 15, 17 h 25, 21 h 40. «Trafic d'étudiantes»: 14 h 30, 18 h 45.
Bonaventure (1): «Predator»: 19 h, 21 h.
Bonaventure (2): «The Believers»: 19 h 15, 21 h 20.
Brossard (1): «Predator»: 12 h 55, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 25, 21 h 35.
Brossard (2): «The Believers»: 12 h 25, 14 h 30, 16 h 45, 19 h, 21 h 15.
Brossard (3): «Dragnet»: 12 h 45, 14 h 50, 17 h, 19 h 10, 21 h 30.
Capitol: «Jean de Florette»: 14 h 40, 19 h 10. «Manon des sources»: 12 h 30, 17 h, 21 h 30.
Carrefour Laval (1): «The Believers»: 12 h 05, 14 h 20, 16 h 40, 19 h 05, 21 h 30.
Carrefour Laval (2): «Working Girls»: 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 20.
Carrefour Laval (3): «Predator»: 12 h 45, 14 h 55, 17 h 05, 19 h 15, 21 h 25.
Carrefour Laval (4): «Harry et les Hendersons»: 12 h 15, 14 h 30, 16 h 45, 19 h, 21 h 15.
Carrefour Laval (5): «Roxanne»: 12 h 35, 14 h 50, 17 h 05, 19 h 20, 21 h 35.
Carrefour Laval (6): «Dragnet»: 12 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05, 21 h 20.
Carré Saint-Louis: «Jeux d'amour chez la comtesse»: 11 h 30, 15 h 22, 19 h 10. «Elles aiment ça»: 12 h 43, 16 h 30, 20 h 23. «Voulez-vous jouer avec moi?»: 14 h 07, 17 h 55, 21 h 43.

Chambly: «Mannequin»: «Arizona junior»: Lun., ven., sam., 19 h 30, dim., 13 h 30, 19 h 30.
Cinéma de Montréal (1): «Mission»: 14 h 25, 16 h 40, 19 h, 21 h 20.
Cinéma de Montréal (2): «Angel Heart»: 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20.
Cinéplex (1): «Platoon»: 14 h, 16 h 15, 19 h, 21 h 15.
Cinéplex (2): «Hollywood Shuffle»: 13 h 05, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 05.
Cinéplex (3): «The Name of the Rose»: 13 h, 16 h, 19 h, 21 h 25.
Cinéplex (4): «Room with a view»: 14 h, 16 h 20, 19 h, 21 h 20.
Cinéplex (5): «Duet for one»: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 10, 21 h 30.
Cinéplex (6): «Radio days»: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.
Cinéplex (7): «Ishtar»: 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30.
Cinéplex (8): «Angel Heart»: 13 h 30, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.
Cinéplex (9): «Lethal Weapon»: 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20.
Commodore: «Jouissances sous les palmiers»: «Otages du désir»: «Les fantômes d'une infirmière».

Complexe Desjardins (3): «Autour de minuit»: 13 h, 16 h, 19 h, 21 h 30.
Complexe Desjardins (4): «Duo pour une soliste»: 12 h 30, 14 h 40, 17 h 05, 19 h 10, 21 h 15. Dernier spectacle ven., 23 h 25.
Complexe Guy-Favreau (200, Dorchester o.): «L'Anticoste»: 20 h.
Conservatoire d'art cinématographique: «The Trouble with Harry»: 19 h. «Monsieur Verdoux»: 21 h.
Crémazie: «Secret de mon succès»: 19 h 15, 21 h 20.
Dauphin (1): «Radio days»: 19 h 15, 21 h 15.
Dauphin (2): «Platoon»: 19 h, 21 h 20.
Décarie (1): «Dragnet»: 12 h 30, 14 h 35, 16 h 45, 19 h, 21 h 20.
Décarie (2): «Predator»: 12 h 15, 14 h 20, 16 h 30, 19 h 20, 21 h 30.
Dorval (1): «The Untouchables»: 12 h, 14 h 20, 16 h 45, 19 h 10, 21 h 35.
Dorval (2): «Innerspace»: 12 h 15, 14 h 35, 16 h 55, 19 h 15, 21 h 35.
Dorval (3): «The Witches of Eastwick»: 12 h, 14 h 20, 16 h 40, 19 h, 21 h 25.
Dorval (4): «Benji the Hunted»: 12 h 10, 14 h, 15 h 50, 17 h 45. «Beverly Hills Cop II»: 19 h 45, 22 h.
Electra: «Ladron», «Rocky IV».
Elysée (1): «Blue Velvet»: 19 h, 21 h 15.
Elysée (2): «L'homme éléphant»: 19 h, 21 h 30.
Eve: «Rhinstone cowgirls»: 10 h 10, 12 h 40, 15 h 10, 17 h 40, 21 h 10. «Honeymoon in paradise»: 11 h 15, 13 h 45, 16 h 15, 18 h 45, 21 h 15.

an fête ça ensemble!

199.99
Soie circulaire Makita de superbe qualité 13 A 5 200 RPM B* #500NB (0015)

1199 ch.
Chalumeau Bernz-O-Matic. Bouteille de 400 g (0023)

21.99
Tablet de journalier-menusier Kuny's. (0031)

12.95
Panneau durci perforé. 1/4" x 4' x 8'

785
Ciment à joint. 27 kg.

5.99
Panneaux gautrés. 1/4" x 4' x 8'.

59.99
Épingle économie. 2" x 3" x 8' / 2" x 4" x 8'

46
Tuile minérale. Modèle "mystique". 1 carton couvre 64 pi. car. 12" x 2' x 4'.

50.95
Porte louvre intérieure en pin. Quincaillerie incluse. 1 1/8" x 24" x 80"

68.95
Porte semi-louvre intérieure en pin. Quincaillerie incluse. 1 1/8" x 24" x 80"

<p>SHEARER-BOCK Rutherford Inc. 50, boul. Stinson Montréal Tel: 748-6161</p> <p>NORMAN THOMPSON INC. 6750 boul. Léger Montréal Tel: 322-2565</p> <p>MARC ROUSSEAU LTÉE 520 boul. Labelle Chomedey Tel: 688-1170</p> <p>MATÉRIAUX J.C. BRUNET INC. 3535 Chemin Du St-Joseph-du-Lac Tel: 472-7620</p>	<p>FLEURANT & FRÈRE INC. 328 Curé Labelle Fabreville Tel: 625-0711</p> <p>PAUL BERTRAND INC. 1155 Joliette Longueuil Tel: 674-8236</p> <p>J.E. TREMBLAY LTÉE 2291 Des Ormeaux Montréal Tel: 351-3410</p> <p>ARMAND BRUNET & FILS LTÉE 48 Westley Nord Montréal-Ouest Tel: 481-8127</p>	<p>CENTRE DE RÉNOVATION ST-ZOTIQUE INC. Tel: 725-9378 - Tel: 725-9379 Bois et Matériaux de Construction Peinture - Ferronnerie 2345 St-Zotique est - Montréal</p> <p>LES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION MAGNAN INC. 2461 Augustin-Cantin (près Charlevoix) Montréal, Québec Tel: 931-2561</p> <p>CHARLES GODFRIND INC. 1155 route 344 L'Assomption Tel: 589-2201</p>	<p>AVIS A NOS CLIENTS Malgré l'attention particulière apportée à l'élaboration de cette annonce il a pu se glisser des erreurs. Toute erreur éventuelle sera corrigée ou clarifiée dès son repérage par une affiche de rectification à notre compte. Il peut arriver qu'un article diffère de son illustration. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités ou d'offrir des substituts au besoin.</p> <p>LANGÉVIN & FOREST (1986) LTÉE 5995 boul. Pie IX Montréal, Québec H1Z 3X1 Tel: 322-9330</p> <p>BOIS BERTRAND INC. 405, Michel Jaccard Dorval, Québec Tel: 636-6530</p>	<p>BMR</p> <p>Une force qui ne cesse de grandir</p> <p>Pris BMR en vigueur du 7 au 18 juillet 1987. Ces prix BMR sont "payer et emporter".</p> <p>VISA MasterCard</p>
---	--	--	---	--

SPECTACLES

Fairview (1): «Beverly Hills Cop II»: 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 15, 21 h 30.
Fairview (2): «Spaceballs»: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 25, 21 h 25.
Faubourg Ste-Catherine (1): «Roxanne»: 12 h 45, 15 h, 17 h 15, 19 h 20, 21 h 30.
Faubourg Ste-Catherine (2): «Working Girl»: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 10, 21 h.
Faubourg Ste-Catherine (3): «Secret of my success»: 12 h 35, 14 h 50, 17 h 05, 19 h 15, 21 h 35.
Faubourg Ste-Catherine (4): «Harry and the Hendersons»: 12 h 10, 14 h 25, 16 h 40, 19 h, 21 h 20.
Greenfield (1): «Spaceballs»: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 25, 21 h 25.
Greenfield (2): «Beverly Hills Cop II»: 12 h, 14 h, 16 h, 19 h 40, 21 h 30.
Greenfield (3): «A la poursuite de Benji»: 13 h, 15 h, 17 h 50, «The Untouchables»: 19 h 10, 21 h 35.
Guy: «Plato's retreat West»: 10 h, 12 h 30, 15 h, 17 h 30, 20 h, «In the pink»: 11 h, 13 h 30, 16 h, 18 h 30, 21 h.
Imperial: «The Untouchables»: 12 h, 14 h 20, 16 h 45, 19 h 10, 21 h 35. Dernier spectacle ven., 23 h 50.
Jean-Talon: «Prédateurs»: 19 h, 21 h 15.
Kent (1): «The Untouchables»: 12 h, 14 h 20, 16 h 45, 19 h 10, 21 h 35.
Kent (2): «Benji the Hunted»: 12 h 30, 14 h 30, 16 h 30, 18 h 30, 20 h 30.
L'Amour: «Hot Pursuit»: 10 h 55, 13 h 55, 16 h 55, 19 h 55, «Pandora's Mirror»: 12 h 30, 15 h 30, 18 h 30, 21 h 30.
Laurier: «Le déclin de l'empire américain»: 19 h 15, «Caravaggio»: 21 h 30.
L'autre cinéma: «Crimes du cœur»: 19 h, «Mémoires du Texas»: 19 h 15, «Diva»: 21 h 15, «La symphonie pathétique»: 21 h 30.
Laval (1): «The Untouchables»: 12 h, 14 h 20, 16 h 45, 19 h 10, 21 h 35.
Laval (2): «Adventures in Babysitting»: 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h, 21 h 10.
Laval (3): «A la poursuite de Benji»: 13 h, 15 h, 17 h 50, «The Witches of Eastwick»: 19 h 35, 21 h 45.
Laval (4): «Beverly Hills Cop II»: 12 h, 14 h 15, 16 h 30, 18 h 45, 21 h.
Laval (5): «Innerspace»: 12 h 05, 14 h 30, 16 h 55, 19 h 20, 21 h 45.
Laval 2000 (1): «Prédateurs»: 13 h 25, 15 h 25, 17 h 30, 19 h 35, 21 h 35.
Laval 2000 (2): «Secret de mon succès»: 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20.
Loews (1): «Adventures in Babysitting»: 12 h 45, 15 h, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30. Dernier spectacle ven., 23 h 15.
Loews (2): «Innerspace»: 12 h, 14 h 30, 17 h, 19 h 30, 22 h.
Loews (3): «Beverly Hills Cop II»: 12 h, 14 h 15, 16 h 30, 18 h 45, 21 h. Dernier spectacle ven., 23 h 15.
Loews (4): «Innerspace»: 13 h, 15 h 30, 18 h, 20 h 30. Dernier spectacle ven., 23 h.
Loews (5): «Beverly Hills Cop II»: 13 h, 15 h 15, 17 h 30, 19 h 45, 22 h.
Millie: «Prates»: 19 h, 21 h 30.
Omega (1): «Harry et les Hendersons»: Ven., 13 h, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 40, du lun. au jeu., 19 h 30, 21 h 40.
Omega (2): «Minouche l'insatiable»: Ven., 13 h 10, 17 h 40, 22 h 10, du lun. au jeu., 22 h 10, «Trafic d'étudiantes»: Ven., 16 h, 20 h 30; du lun. au jeu., 20 h 30, «Châlet de plaisirs»: Ven., 14 h 30, 19 h; du lun. au jeu., 19 h.
Ouimetoscope: «Nola Darling n'en fait qu'à sa tête»: 19 h, «American Ballet»: 19 h 15, «Mon beau village»: 19 h 30, «La couleur d'argent»: 21 h.
Palace (1): «Spaceballs»: 12 h 10, 14 h, 15 h 55, 17 h 50, 19 h 45, 21 h 40. Dernier spectacle ven., 23 h 35.
Palace (2): «The Witches of Eastwick»: 12 h, 14 h 15, 16 h 40, 19 h 05, 21 h 30. Dernier spectacle ven., 23 h 55.
Palace (3): «Evil Dead II»: 12 h 30, 14 h 20, 16 h 10, 18 h, 19 h 50, 21 h 40. Dernier spectacle ven., 23 h 30.
Palace (4): «The Witches of Eastwick»: 12 h 10, 14 h 25, 16 h 50, 19 h 15, 21 h 40.
Palace (5): «The Witches of Eastwick»: 13 h 10, 15 h 25, 17 h 50, 20 h 15. Dernier spectacle ven., 22 h 40.
Palace (6): «Benji the Hunted»: 12 h 30, 14 h 30, 16 h 30, 18 h 30, 20 h 30. Dernier spectacle ven., 22 h 30.
Papineau (1): «Jeux d'amour en ascenseur»: 11 h 50, 14 h 15, 16 h 45, 19 h 15, 21 h 45, «Otages du désir»: 13 h, 15 h 30, 18 h, 20 h 30.
Papineau (2): «Le sexe qui parle»: 12 h, 14 h 55, 17 h 50, 20 h 45, «Couples enflammés»: 13 h 35, 16 h 30, 19 h 25, 22 h 20.
Paradis (1): «Prédateurs»: 19 h 15, 21 h 15.
Paradis (2): «Bras de fer»: 21 h 10, «Police Academy IV»: 19 h 30.
Paradis (3): «Secret de mon succès»: 19 h 30, 21 h 30.
Parisien (1): «Le solitaire»: 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 25.
Parisien (2): «Freddy III, les griffes du cauchemar»: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 20, 21 h 30.
Parisien (3): «Le mensonge»: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.
Parisien (4): «A la poursuite de Benji»: 12 h 30, 14 h 30, 16 h 30, 18 h 30, 20 h 30.
Parisien (5): «Opération chimpanzé»: 12 h 40, 14 h 50, 17 h, 19 h 10, 21 h 20.
Place du Canada: «Dragnet»: 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30.
Place du Parc (1): «Spaceballs»: 19 h 30, 21 h 30.
Place du Parc (2): «Adventures in Babysitting»: 19 h 20, 21 h 30.
Place du Parc (3): «Beverly Hills Cop II»: 18 h 45, 21 h.
Place Longueuil (1): «Prédateurs»: 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 15, 21 h 30.
Place Longueuil (2): «Secret de mon succès»: 12 h 15, 14 h 30, 16 h 45, 19 h, 21 h 15.
Plaza Alexis-Nihon (1): «Predator»: 12 h 45, 14 h 50, 16 h 55, 19 h 05, 21 h 15. Dernier spectacle ven., 23 h 20.
Plaza Alexis-Nihon (2): «The Believers»: 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 21 h 30.
Plaza Alexis-Nihon (3): «Rivers Edge»: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h. Dernier spectacle ven., 23 h.
Saint-Denis (2): «Commando Leopard»: 12 h 45, 14 h 50, 16 h 55, 19 h, 21 h 05.
Saint-Denis (3): «Crocodile Dundee»: 13 h, 17 h, 21 h 10, «Top Gun»: 15 h, 19 h 05.
Versailles (1): «Innerspace»: 12 h 15, 14 h 35, 16 h 55, 19 h 15, 21 h 35.
Versailles (2): «The Untouchables»: 12 h, 14 h 20, 16 h 45, 19 h 10, 21 h 35.
Versailles (3): «Le solitaire»: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 35.
Versailles (4): «Spaceballs»: 12 h 10, 14 h, 15 h 55, 17 h 50, 19 h 45, 21 h 40.
Versailles (5): «A la poursuite de Benji»: 13 h, 15 h, 17 h 50, «The Witches of Eastwick»: 19 h 35, 21 h 45.
Versailles (6): «Beverly Hills Cop II»: 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 15, 21 h 30.
Westmount Square: «Spaceballs»: 19 h 25, 21 h 25.
York: «Crocodile Dundee»: 13 h 25, 15 h 25, 17 h 25, 19 h 30, 21 h 35.

CINÉ-PARCS

Ciné-parc Saint-Hilaire (1): «L'enfant sacré du Tibet», «Crocodile Dundee», Ven., «L'enfant sacré du Tibet», «Crocodile Dundee», «Week-end de terre».
Ciné-parc Saint-Hilaire (2): «Police Academy IV», «Bras de fer», Ven., «Police Academy IV», «Bras de fer», «Goonies».
Ciné-parc Odéon (1) (Boucherville): «Secret de mon succès», «Les ailes de la justice», Ven., «Secret de mon succès», «Les ailes de la justice», «Fletch aux trousseaux».
Ciné-parc Odéon (2): «Prédateurs», «Les aventures de Jack Burton», Ven., «Prédateurs», «Les aventures de Jack Burton», «Highlander».
Ciné-parc Laval (1): «Police Academy IV», «Bras de fer», Ven., «Police Academy IV», «Bras de fer», «Mad Max».
Ciné-parc Laval (2): «Secret de mon succès», «Les ailes de la justice», Ven., «Secret de mon succès», «Les ailes de la justice», «Fletch aux trousseaux».
Ciné-parc Laval (3): «L'été endiable», «Pouvoir intime», Ven., «L'été endiable», «Pouvoir intime», «Mes deux hommes».
Ciné-parc Laval (4): «Prédateurs», «Les aventures de Jack Burton», Ven., «Prédateurs», «Les aventures de Jack Burton», «Highlander».
Ciné-parc Châteauguay (1): «Prédateurs», «Les aventures de Jack Burton», Ven., «Prédateurs», «Les aventures de Jack Burton», «Highlander».
Ciné-parc Châteauguay (2): «Paielement cash», «L'acte de vengeance», «Portes disparus II», Ven., «Paielement cash», «L'acte de vengeance», «Portes disparus II».
Ciné-parc Châteauguay (3): «Commando leopard», «Les fugitifs», «Les anges sont plies en dieux», Ven., «Commando leopard», «Les fugitifs», «Les anges sont plies en dieux».
Ciné-parc Vaudreuil (1): «Police Academy IV», «Bras de fer», Ven., «Police Academy IV», «Bras de fer», «Cobra».
Ciné-parc Vaudreuil (2): «L'été endiable», «Coca Cola kid», «Inspecteur Lavardin».
Ciné-parc Saint-Eustache (1): «Dragnet», «Secret de mon succès», Ven., «Dragnet», «Secret de mon succès», «Playing for keeps».
Ciné-parc Saint-Eustache (2): «Harry et les Hendersons», «La toire aux malheurs», Ven., «Harry et les Hendersons», «La toire aux malheurs», «Comment claquer un million».
Ciné-parc Saint-Eustache (3): «Paielement cash», «Allen Quatermain», Ven.,

«Paielement cash», «Allen Quatermain», «American Warriors II»,
Ciné-parc Saint-Eustache (4): «Commando leopard», «Les fugitifs», «Commando leopard», «Les fugitifs», «Les anges sont plies en dieux».
Ciné-parc Saint-Eustache (5): «Crocodile Dundee», «Top Gun», Ven., «Crocodile Dundee», «Top Gun», «Week-end de terre».

MUSIQUE

Oratoire Saint-Joseph — Jacques Boucher, organiste. Symphonie no 9 (Wider), Symphonie no 1 (Vierne), «Concerts spirituels»: 20 h.
Arène Maurice-Richard — Orchestre Symphonique de Montréal. Dir. Charles Dutoit. Louise Lebrun, soprano. Aïrs de Thomas, Catalani, Puccini, œuvres de Thomas, Dukes, Bizet, Chabrier, Wagner: 20 h.
Centre d'art d'Orford (Salle Gille-Lefebvre) — Concert des étudiants: 20 h.

THÉÂTRE

Cour intérieure de l'école nationale de théâtre (5030, Saint-Denis) — «Toupe Wildwood», de Pascal Rafie. Du mar. au sam., 20 h 30.
Espace libre (1945, Fullum) — «La dame dans l'auto avec des lunettes et un fusil», de Sébastien Japrisot, 20 h 30.
Puzzles (333, Prince Arthur) — «Anglo», d'Austen Haward. Du merc. au dim., 20 h 30, dim., 14 h.
Le Reine Elizabeth (Salle Arthur) — «French Can Can», Ven., 20 h 30 (français); merc., jeu., sam., dim., 20 h 30 (anglais).
Théâtre la relève à Michaud (Saint-Mathieu-de-Beloeil, 464-0089) — «Second Debut», de Roger Karshner, adapt. de Claude Maher. Du mar. au ven., 21 h; sam., 19 h, 22 h 30.

VARIÉTÉS

Place des Arts (Salle Wilfrid-Pelletier) — «Camelots. Avec Richard Harris, 20 h.
Spectrum (318, Sainte-Catherine o.) — «Nazareth 20 h.
Les touloufones électriques (97, Ste-Catherine, est) — Don Dixon et Marti Jones: 21 h.
Le Pierrot (114, Saint-Paul e.) — Alex Sohier et Jules Lavoie: 20 h.

Café Timonés (4857, av. du Parc) — Tango X3: 22 h.
Biddle (2060, Aylmer) — Quatorze de Johnny Scott et Geoffrey Lapp: de 17 h à 22 h.
Le Bijou (300, Lemoyne) — Vivianne Deane: à compter de 22 h.
La cage aux sports (2250, Guy) — Billy Georgette, à compter de 17 h.
Doonesbury (1180, Bishop) — No Problem, à compter de 16 h.
Bar 2080 (2080, Clark) — Michael Gauthier: à compter de 21 h.
Checkers (4514, av. du Parc) — Groupe Brass Ballit, à compter de 21 h.

Vieux port de Montréal (Salle du Belvédère) — «Imaginox», de René Bourassa, Marcelle Deschênes et Jacques Collin. Sam., 21 h, dim., 14 h 30, 16 h.
Centre Sheraton (1201, Dorchester o.) — La Croisette: Jacques Ouellet. Du dim. au ven., de 18 h à 22 h. — L'Impromptu: Gérard Lambert. Du lun. au sam., de 21 h à 2 h. — Le Boulevard: Trio de Denis Boivin. Sam., de 19 h à minuit.
Caf'Conc (Le Château Champlain, 1, Place du Canada) — «Fête des Fêtes», avec Tracey Brian et The Trotter Brothers.

thers. Du lun. au ven., 21 h, 23 h; sam., 20 h 30, 22 h 30, minuit 30.
Hôtel Méridien — François Comeau, pianiste. Du lun. au ven., de 17 h à 20 h. Fred Naylor. Du mar. au sam., de 20 h à minuit.
Le Quatre Saisons (1050, Sherbrooke o.) — Gilles Jourdain. Du lun. au ven., de 17 h à 1 h.
Le Shangrila (Peel et Sherbrooke) — Les Tziganes heureux. Dim., de 11 h à 15 h.
Mont-Avila (Piedmont) — «Tam Tam au pays des Noirs-Blancs», avec le Grand Orchestre du Splendid, 20 h 30.

SOLDE ESTIVAL
 MONDE MASCULIN
Markes

Pour faire de la place pour notre nouvel arrivage d'automne, nous mettons en solde notre collection complète printemps/été. Comme tous les ans, notre solde d'été fait traditionnellement partie de vos plaisirs. Vous pouvez prendre plus d'air frais sur un terrain de golf, plus d'eau fraîche au bord de la rivière, mais vous ne pouvez économiser plus d'argent nulle part ailleurs et avoir autant de plaisir.

20%-50% DE RABAIS

C'EST NOTRE SOLDE FINAL DE VÊTEMENTS PRÊT-À-PORTER CETTE ANNÉE (LE PROCHAIN AURA LIEU EN JANVIER).

Et si les réductions de 20 à 50% ne vous suffisent pas, vous aimerez vraiment ce solde car nous avons des offres spéciales en magasin et vous offrons jusqu'à 75% de rabais. Mais dépêchez-vous, les quantités sont limitées.

Cravates (Hathaway, Lanvin, Pierre Cardin) Prix cour. jusqu'à 30\$	3 pour 12\$	Chemises (Arrow, Hathaway) Prix cour. jusqu'à 45\$	2 pour 30\$
Pantalons Prix cour. jusqu'à 79,50\$	25\$	Chemises sport T-Shirt Ord.: 45\$	2 pour 30\$

MONDE MASCULIN
Markes

AUCUNE VENTE N'EST FINALE À MOINS QU'UNE VOUS SOYEZ ENTIEREMENT SATISFAIT

619, boul. Dorchester ouest 861-5453

Heures d'affaires:
 Lundi au vendredi 9 h à 18 h
 Samedi 9 h à 17 h

RABAIS JUSQU'À 50%

SUR LE PRIX ORDINAIRE
 SÉLECTION DE TENUES
 PRINTEMPS-ÉTÉ

VOYEZ NOTRE LISTE DE COUTURIERS RÉPUTÉS Alfred Sung, Liz Claiborne, Jones New York, Mr. Jax, Simon Chang, Mondri, Slendor, Ravens, Sarah Dallas, Armani, Louis Feraud, Ralph Lauren, Soprani, Alistair Blair, Tiktiner, Instante by Versace, et bien d'autres. Toutes celles qui aiment bien se vêtir se retrouvent au Salon Vendôme pour cette superbe vente printemps-été. La sélection varie selon le magasin.
 Prix ord. 250\$ à 1430\$
 Dernier prix étiqueté. 174,99 à 999,99
SOLDE 124,99 À 714,99

121/125/127, SALON VENDÔME
 NON DISPONIBLE À ANJOU

RABAIS JUSQU'À 50%
 SUR LE PRIX ORDINAIRE
 SÉLECTION DE TENUES PRINTEMPS-ÉTÉ À LA BOUTIQUE EXPRESSION. Notre entière collection signée Jonesport, Breckenridge et tricots importés B.P. et VIP.
 107, EXPRESSION NON DISPONIBLE À ANJOU
EXPRESSION

Voici enfin la vente de tenues haute couture au Salon Vendôme chez Simpson.



Simpson
 MONTRÉAL

LA GARANTIE SIMPSON: Satisfaction garantie ou argent remis.

TOUT EST DANS LE STYLE
 VENEZ VISITER NOTRE CENTRE D'AUBAINES MODE "LE GRENIER" SIMPSON CENTRE-VILLE 8^e ÉTAGE

Rendez-vous au magasin Simpson le plus près de chez-vous: Centre-ville 284-4231 • Fairview 697-4870 • Anjou 353-3300 • Laval 687-1540 et St-Bruno 461-2211. Heures d'ouverture au centre-ville: Du lundi au mercredi: 10h à 18h. Jeudi et vendredi: 10h à 21h. Samedi: 9h à 17h. Heures d'ouverture des magasins succursales: Du lundi au mercredi: 9h30 à 18h. Jeudi et vendredi: 9h30 à 21h. Samedi: 9h à 17h.